

Université Palacky à Olomouc  
Faculté des arts  
Département des études romanes

Mémoire de master  
François Villon : chroniqueur du menu peuple  
François Villon : common people's chronicler

Olomouc, 2023  
Auteur : Gabriela Brožová  
Directeur de recherche : doc. PhDr. Marie Voždová, PhD.

Prohlašuji, že jsem práci vypracovala samostatně s použitím uvedených pramenů a literatury.

Je, soussignée, Gabriela Brožová, atteste avoir réalisé ce mémoire moi-même et avoir noté toutes les références utilisées dans le présent travail.

À Olomouc le....

Signature :

# Poděkování

Tímto bych chtěla poděkovat své vedoucí doc. PhDr. Marii Voždové, PhD. za její cenné rady, impulzy a podněty při psaní této práce.

Dále pak děkuji Mgr. Davidu Mikšovi, zaměstnanci olomouckého arcibiskupství, za poučení o vrcholném středověku z umělecko-historického pohledu, zvláště pak co se týče křesťanství a katolické církve – to mi velmi pomohlo uchopit atmosféru doby a doplnit tuto práci o obrázkovou přílohu. Kromě toho i za morální podporu, kterou mi zejména v závěru práce byl.

V neposlední řadě patří mé díky mé rodině a přátelům za zájem, morální podporu a trpělivost, kterou se mnou při psaní této práce měli.

Zpracování diplomové práce bylo umožněno díky účelové podpoře na specifický vysokoškolský výzkum udělené Ministerstvem školství, mládeže a tělovýchovy ČR Univerzitě Palackého v Olomouci (IGA\_FF\_2023\_032).

# Table des matières

Introduction.....	6
I Contexte historique – la France au XV <sup>e</sup> siècle .....	8
I.1 La France dans le contexte européen .....	8
I.1.1 La fin du Moyen Age historique ? .....	8
I.1.2 La guerre de cent ans, l’Angleterre.....	9
I.1.3 L’influence intellectuelle ; la religion.....	11
I.1.4 L’influence artistique et littéraire .....	13
I.2 La situation en France intérieure.....	15
I.2.1 Les rois.....	15
I.2.2 La reconstruction de l’État.....	16
I.2.3 La religion et l’Église .....	17
I.2.4 Les couches de la société française.....	19
I.2.5 Les révoltes .....	20
I.2.6. Jean Froissart et sa Chronique .....	21
II La position extraordinaire de Villon dans la société .....	23
II.1 Sa biographie.....	23
II.1.1 Son enfance et son éducation primaire .....	23
II.1.2 Ses études universitaires .....	24
II.1.3 Son gagne-pain .....	25
II.1.4 Ses crimes et arrestations .....	26
II.1.5 Ses disparitions .....	28
II.2 Les hypothèses sur la « légende de Villon » .....	30
II.2.1 Ses pseudonymes et sa vraie identité.....	30
II.2.2 Sa relation avec l’aristocratie – un exemple de vassalité ? .....	33
II.2.3 François Villon amoureux .....	35



II.2.4	François Villon – un poète maudit ? .....	38
III	Le motif de menu peuple dans les poèmes de François Villon .....	42
III.1.	La vassalité .....	42
III.2.	L'essor du français et la « fierté française » .....	44
III.3.	La femme et le féminin.....	46
III.4.	La mort omniprésente.....	48
III.5.	L'argent et la pauvreté.....	51
III.6.	La spiritualité de Villon – le désir de la piété simple et universelle.....	53
Conclusion	.....	56
Annexe 1 - textes intégraux	.....	I
L'Épithèque de Villon ou " Ballade des pendus "	.....	I
Épître à mes amis.....	.....	II
Belle leçon aux enfants perdus .....	.....	III
Ballade contre les ennemis de la France.....	.....	IV
Ballade pour prier Notre Dame .....	.....	V
Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaise vie .....	.....	VI
Ballade de la grosse Margot .....	.....	VII
Les Regrets de la belle Heaulmière .....	.....	VIII
Ballade des femmes de Paris .....	.....	X
Ballade des Dames du temps jadis .....	.....	XI
Double ballade.....	.....	XII
Épître à Marie d'Orléans (Double ballade).....	.....	XIII
Ballade à s'amie .....	.....	XIV
Ballade de merci .....	.....	XV
Requête a Mons. de Bourbon.....	.....	XVI
Ballade du concours de Blois .....	.....	XVII
Rondeau (Mort, j'appelle de ta rigueur).....	.....	XVIII

Le Grand Testament .....	XIX
Annexe 2 – images et œuvres d’art plastique .....	I

# Introduction

Qu'est-ce qui a fait l'auteur du présent mémoire choisir cette sorte de thème et quels défis présente-t-il au chercheur ?

Tout d'abord, il faut admettre que François Villon est un auteur déjà très connu, au moins dans le contexte culturel tchèque (voir le nombre de ses traducteurs et le nombre d'auteurs que Villon a inspiré). Le présent mémoire n'est certainement le premier travail qui traite ce thème – parmi les sources mentionnées et citées, il y a des plus anciennes, comme le livre de l'abbé Reure, des sources du XX<sup>e</sup> siècle, comme Jacques Charpier, ou des plus nouvelles, comme Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Sophie Cassagnes-Brouquet ou les Tchèques Jozef Felix et Jarmila Loukotková. François Villon fait également partie de plusieurs anthologies et études comparatives – par exemple, dans le travail de Pierre Le Gentil.

L'appareil théorique sur ce thème est donc vaste. Par conséquent, est-il enfin possible d'interpréter son œuvre d'une façon originelle ? N'est-il pas inutile d'écrire encore un autre travail sur lui ?

A notre avis, il est toujours très utile de ne pas céder de présenter de nouvelles interprétations de la même littérature qui est déjà connue et lue.

Premièrement, les lecteurs comprennent toujours mieux l'explication de leurs contemporains – pareillement aux nouvelles traductions et réécritures des œuvres classiques.

Puis, les caractères, époques, positions géographiques et expériences des interprètes sont aussi diverses que trouver parmi eux deux personnes identiques est une tâche impossible. Cela suggère, logiquement, que leurs interprétations doivent se diverger et que chacun peut présenter une ou plusieurs idées originelles.

En plus, François Villon était simplement un auteur si prolifique et si complexe qu'il y a toujours quelque chose à trouver dans son œuvre – le nombre d'images et références est vaste, aussi que la variété de genres et thèmes ; il y a des balades, des rondeaux, des épîtres, des épitaphes. Sur le plan thématique, François Villon était un poète de l'ironie et des contradictions, et contradictoire était également sa vie ; issu des origines très bas,

il a réussi à l'université ; élevé par un prêtre, il a assassiné un autre homme d'Église et manifestait des diatribes agressives contre les autres ; il est monté vers les nobles pour redescendre vers le bas-fond de la société ; il est encore possible de continuer.

Probablement, c'est le mot « ironique » qui définit le mieux également son statut social. C'est pourquoi le présent travail s'appelle « François Villon : chroniqueur du menu peuple ». Les *chroniqueurs* du Moyen-Âge français, comme Jean de Joinville ou Jean Froissart, étaient érudits et se mouvaient souvent autour de la cour et autour du roi – ce qui caractérisait également Villon. Mais, à différence des deux ci-dessus mentionnés, Villon n'était jamais capable de maintenir une position du poète de la cour officielle, en plus, il s'occupait beaucoup moins des destins des rois et des chevaliers que les écrivains mentionnés ci-dessus. Ses objets et parfois même ses sujets lyriques préférés étaient méprisés ou défavorisés, et surtout, ils étaient invisibles, sans possibilités de se plaindre et de changer leurs conditions – dans le présent travail, toutes ces catégories sont incluses dans la notion de *menu peuple*.

Par conséquent, quels sont les objectifs de notre recherche, quelles questions prétendons-nous répondre ?

Quelles informations de la société française du XV<sup>e</sup> siècle trouve-t-on dans la poésie de Villon ? Quels types de « menu peuple » observait-il ? Comment profitait-il de son érudition et de ses expériences à la fois ? Comment jugeait-il leurs conditions de vie ? Où cherchait-il sa propre place dans une telle société ? Et enfin, que jugait-il de la France de l'époque en général ?

Dans le présent travail, les problèmes ci-dessus sont traités en trois phases. D'abord, le contexte historique et culturel de la France au XV<sup>e</sup> siècle est examiné. Le deuxième sujet est la vie de Villon, en relation avec le contexte socio-historique. Finalement, les connaissances historiques et biographiques sont mises à profit dans l'analyse des poèmes de Villon.

# I Contexte historique – la France au XV<sup>e</sup> siècle

## I.1 La France dans le contexte européen

### I.1.1 La fin du Moyen Age historique ?

Une question qui nous surgit souvent en relation avec Villon, est : Était-il le dernier poète médiéval ou bien le premier de la Renaissance ?

La raison de cette question est que le XV<sup>e</sup> siècle était, dans le contexte européen, un siècle de transition.

En 1453, Constantinople est prise par les Turcs et le temps l'Empire byzantin a touché à sa fin. Ce moment est souvent considéré fin officielle du Moyen Age historique.<sup>1</sup> Les réfugiés grecophones ont ramené en Italie les traités de Platon et des autres philosophes de l'Antiquité. Les humanistes ont saisi cette occasion et ont commencé à les traduire et commenter.<sup>2</sup>

En somme, au XV<sup>e</sup> siècle, les Européens revenaient petit à petit *ad fontes*, vers les idéaux de l'Antiquité, compris dans les idéaux de la Renaissance. La peur des païens et des hérétiques encore empêchait la retour complète, mais ces tendances ont entraîné au moins une conséquence ; à savoir, la raison laïque n'était plus inférieure à la foi – ce qui ne signifie pas que l'Église catholique ait perdu son influence.

Ainsi, le jeune François Villon, élevé dans un milieu chrétien catholique, pouvait faire connaissance des littératures de l'Antiquité, grâce à sa connaissance du latin et du grec. Dans sa poésie, nous pouvons bien trouver des références à ces cultures-là, bien que cela ne suffit pas pour le désigner comme « un poète de la Renaissance ».

En revanche, un autre phénomène qui accompagnait la naissance de la Renaissance était l'essor des langues populaires au détriment du latin et leur introduction dans la littérature. Mais le processus n'était pas pareil dans tous les pays ; tandis que la tradition littéraire italienne est initiée par Dante, Petrarca et Boccace, la France avait déjà ses épopées, sa

---

<sup>1</sup>CHARPIER, Jacques, *François Villon*, Éditions Pierre Seghers, Paris, 1966, p. 5.

<sup>2</sup>BLECHA, Ivan a kol., *Filosofický slovník*, Ibid.

lyrique courtoise, ses *fabliaux*... L'usage du français dans la littérature n'était pas une grande nouvelle, à la différence de la plupart des langues modernes européennes.

Il faut mentionner qu'au Moyen Age tardif, malgré l'existence de plusieurs langues dans un pays, c'était toujours une langue populaire qui est devenue langue littéraire dans le territoire entier. C'était notamment le cas de la France ; avec sa riche tradition littéraire, la *langue d'oïl* du nord a réduit la *langue d'oc* du sud en dialecte.<sup>3</sup>

Comme tous les clercs de l'époque, François Villon a maîtrisé le latin et le grec ; mais comme il était Français, il écrivait en français issu d'*oïl*. Comme il a passé la plupart de sa vie au nord, cette langue lui était propre. Mais serait-il différent, s'il était né à Languedoc ? Serait-il aussi populaire dans nos temps ? Enfin, a-t-il connu le Sud ?

## I.1.2 La guerre de cent ans, l'Angleterre

En parlant de la France et des conflits armés au XV<sup>e</sup> siècle, nous ne pouvons pas omettre la *Guerre de Cent Ans*. Il s'agissait non d'un conflit continu, mais d'une suite des batailles violents dont les acteurs principaux étaient les royaumes d'Angleterre et de France, plus précisément les dynasties Plantagenet et Valois. La guerre a commencé en 1337, lorsque Philippe VI de Valois a confisqué à Édouard III ses possessions au nord de la France. Son résultat était la perte de toutes les possessions en France par les Anglais, en dehors de Calais et des Iles Anglo-Normandes.

Au début, la France allait perdre cette guerre – les batailles de Crécy, Poitiers et Agincourt sont devenues symboles de défaite. Entre autres, c'était surtout l'activité et la popularité de la jeune Jeanne d'Arc qui a fait le dauphin gagner la guerre.

Malgré la victoire, la guerre a dû laisser ses traces sur la France. Les possessions étaient détruites, la population était menacée et traumatisée. Les mercenaires erraient dans le territoire, ravageant. Tout cela, complété par l'épidémie de la peste, avait pour résultat les

---

<sup>3</sup> HAY, Denis, *Evropa pozdního středověku 1300-1500*, Praha : Vyšehrad, 2010, 9788070219867, pp. 314-316.

révoltes des paysans. Une des plus grandes, dite la *Grande Jacquerie*, avait lieu en France.<sup>4,5</sup>

Ainsi, les paysans ont prouvé qu'ils n'étaient pas seulement les possessions du seigneur. Ils ont exprimé leur insatisfaction et ont montré leur capacité de former une unité organisée et se battre hardiment. Il n'est pas étonnant que ce milieu ait donné naissance à un personnage du type Jeanne d'Arc.

Les rapports entre les Anglais et les Français étaient corrigés petit à petit. Les négociations de la paix en 1439-1440 ont échoué. L'armistice est finalement fait en 1444, avec le mariage de Henri VI et Marguerite d'Anjou en même temps. Malheureusement, les batailles de Fougères ont réanimé l'hostilité entre les deux pays.<sup>6</sup>

Un tel conflit a dû provoquer un fort nationalisme dans les deux nations ; chez les Français, celui-ci serait renforcé par Jeanne d'Arc, une figure religieuse et une héroïne nationale à la fois. Par conséquent, le sentiment national a pu se répandre dans les milieux populaires et ruraux ; la culture populaire pouvait également réfléchir ce phénomène.

Jeanne d'Arc est certainement devenue partie de la culture populaire ; une preuve en serait le nombre d'opéras, ballets et oratorios inspirés par sa vie.<sup>7</sup> Serait-elle également une source d'inspiration d'un poète lyrique ?

---

<sup>4</sup> Un équivalent de la Jacquerie en Angleterre est la *Révolte de Wat Tyler*, 1381. Celle-là était aussi vaste et a gravement menacé le pouvoir du roi. Malheureusement, les paysans ont perdu et plus de 1600 personnes sont exécutées.

<sup>5</sup> **FROISSART, Jean**, Livre second. *Les Chroniques*, Paris : A. Desrez, libraire-éditeur, 1835, pp. 155-157. Texte établi par J. A. C. Buchon, 1835.

<sup>6</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, Nakladatelství Karolinum, Univerzita Karlova, Praha, 2003, ISBN 80-7184-514-0, pp. 870-871.

<sup>7</sup> **SLADKÝ, Vítězslav**, *Johanka z Arku – muzikál i opera*, in *Musical-Opereta*, 26. 1 2009. Disponible sur: <https://www.musical-opereta.cz/johanka-z-arku-muzikal-i-opera/>. Page consulté 4 mars 2023.

### I.1.3 L'influence intellectuelle ; la religion

En Europe du XV<sup>ème</sup> siècle, la foi en Dieu était encore un fait accompli ; différente était la situation en ce qui concerne le pouvoir de l'Église. Premièrement, il y avait le *conciliarisme* – la théorie qui affirmait que le concile œcuménique<sup>8</sup> devrait avoir une autorité supérieure à celle du pape.<sup>9</sup>

Même le pontificat était en crise ; le grand schisme, du coup, la difficulté de choisir un pape acceptable pour tous, a abouti en nombreux concis, dont le dernier était le Concile de Constance.<sup>10</sup>

En revanche, il y avait des premières tendances de réforme. Quelques prédicateurs, dont un était Jan Hus (ou Jean Huss) de Bohême, autodafé pendant le concile de Constance, prêchaient le retour à la tradition apostolique, donc à l'Église spirituelle et pauvre.<sup>11</sup> La sensibilité et la pensée religieuses en général se dirigeaient vers la purification et le rétablissement. Une manifestation externe en était la réforme effectuée par les Majestés catholiques – ou celle effectuée par la monarchie française. Hélas, la dernière ci-dessus mentionnée ne suffisait pas à satisfaire les chercheurs de la pureté. Selon Duby, les raisons de son échec étaient son caractère officiel, la rudesse des méthodes et les interférences avec le monde politique.<sup>12</sup>

Également, la sensibilité religieuse était dominée par la peur de la mort jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Pour arriver à la « bonne mort », il fallait quand même vivre une bonne vie. Pour certains, cela signifiait le rachat des indulgences, une activité très à la mode de

---

<sup>8</sup> Une assemblée d'évêques et d'autorités ecclésiastiques du christianisme, la définition présentée par l'Église catholique romaine ; à son avis officiel de l'époque, seul le pape avait la compétence de le convoquer.

Source:

**CHIRON, Yves**, *Histoire des conciles*, Paris : Perrin, 2011, ISBN 9782262033095.

<sup>9</sup> **DICKÈS, Christophe et TOUCHAGUES, Laurent**, « *Conciliarisme* » in *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, Groupe Robert Laffont, Paris , 2013, ISBN 2221140265.

<sup>10</sup> **LAFUENTE, Modesto**, *Historia general de Espana: desde los tiempos primitivos hasta la muerte de Fernando VII*, Montaner y Simon, Madrid , 1889 , p. 342 , vol. 5.

<sup>11</sup> **BERGÈSE, Cf. Daniel** , Jean Huss – Une réforme avant la Réforme , *La Revue réformée* , 2015, vol. LXVI, p. 275.

<sup>12</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátku po současnost*, pp. 289-290.



l'époque ; il faut mentionner que pour un grand nombre de la société, la foi n'était (probablement) qu'une activité formelle et superficielle. En revanche, les autres, comme Jean Standonck, aspiraient à la vie religieuse plus profonde, basée sur les propres vécus. Certains groupes exigeaient le retour vers la propre spiritualité de l'Écriture.<sup>13</sup>

Cette pluralité d'approches à la foi préparait la voie pour la Réforme et le renouvellement de la vie religieuse. Dans un tel monde, un intellectuel aux tendances spirituelles avait déjà plusieurs possibilités de choix de son chemin de foi.

La décroissance démographique au XVI<sup>e</sup> siècle a permis l'expansion des habitudes de la noblesse parmi les gens des étages plus bas ; on buvait du vin, décorait son corps, sa maison et son tombeau, on voulait mieux comprendre le sens d'un œuvre artistique ou d'un sermon et surtout, toute la société a commencé à renaître.

La nouvelle manière de pratique religieuse, dite depuis 1380 *devotio moderna*, permettait de célébrer les joies de ce monde en harmonie avec l'estime pour Dieu.<sup>14</sup>

Tout comme la pensée, le christianisme vivait une époque de transition. L'Église catholique dominait l'Europe, mais les mouvements divers émergeaient dans son sein. Ce n'était pas encore le temps de la Réformation et du protestantisme, pourtant, il y avait plusieurs voix critiques qui demandaient la réforme de l'Église, de rétablir sa pureté et sa pauvreté ; en revanche, il y avait ceux qui se contentaient avec leur *devotio moderna* sans vouloir changer le « système ». C'était le temps de décision entre la réforme et la conservation, mais également entre l'austérité et la jouissance, entre la spiritualité de l'individu et sa conformité au collectif. L'émergence des polarités ci-dessus a dû avoir un grave impact notamment sur les artistes.

---

<sup>13</sup> DUBY, Georges, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p.290.

<sup>14</sup> DUBY, Georges, *Věk katedrál, Umění a společnost 980-1420*, Praha : Argo, 2022, ISBN 9788025738085, pp.193-195.

## I.1.4 L'influence artistique et littéraire

Jacques Charprier affirme que l'art du Moyen Age en général, soit l'art plastique, soit la poésie, est celui d'essence collective ; pourtant, la personnalité de l'auteur est loin d'être dissimulée. Le sentiment personnel, avec le *moi* de l'artiste en même temps, est très présent, surtout dans la poésie lyrique. Il ne s'agit pas d'un *moi* complexe, le créateur simplement observe sa propre passion et se confond avec elle.<sup>15</sup> En outre, la poésie du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle restait fidèle à la tradition courtoise et à la *fine amour* ; les seules variations permises étaient celles de la technique et de la forme.<sup>16</sup>

Malgré l'effort des poètes, les idéaux de *chevalerie* se voyaient passer, suite de l'hécatombe de la guerre. Le sort de la *courtoisie* était pareil ; elle n'était vive que pour un public assez restreint qui admirait le langage raffiné et la mondanité.<sup>17</sup>

Toutefois, une particularité de l'Europe du XV<sup>e</sup> siècle est la transition culturelle du Moyen-Age vers la Renaissance, ce qui est expliqué dans la partie I.1.4 du présent travail. Les écrivains italiens comme Dante Alighieri, Francesco Petrarca ou Giovanni Boccaccio, et leurs adeptes, avaient déjà commencé à propager leurs idéaux humanistes. Un nouveau style artistique, dit la Renaissance, est né.<sup>18</sup> En revanche, les autres pays n'ont pas encore renoncé à l'art gothique – voir le gothique flamboyant, un style propagé depuis les années 1420 en France, en Angleterre et également en Bohême.<sup>19</sup>

Les écrivains ont bien agréé la demande des nouveaux-riches ; c'est pourquoi la deuxième partie du *Roman de la Rose* et la *Divine Comédie* sont écrites en langues populaires et représentent l'histoire et la culture nationales. La réaction à ces œuvres a été très vive ; souvent, le grand public a commencé à les lire, commenter et discuter. Ainsi, les textes sont devenus classiques<sup>20</sup> - les premiers classiques accessibles au grand public, pareillement à la poésie de François Villon.

Cet optimisme avait son sentiment adverse qu'on a pu remarquer notamment dans l'art – c'était la peur de la mort, qui a provoqué la ferveur religieuse des multitudes. Georges

---

<sup>15</sup> CHARPIER, Jacques, *François Villon*. Paris : Éditions Pierre Seghers, 1966, p. 60.

<sup>16</sup> LE GENTIL, Pierre. *La littérature française du Moyen-âge*. Paris : Armand Colin, 1990. ISBN 2200322046, p. 115

<sup>17</sup> Ibid, p. 127

<sup>18</sup> BLECHA, Ivan a kol., *Filosofický slovník*, FIN, Olomouc, 1995. 80-7182-014-8, p. 309.

<sup>19</sup> WILLESME, Jean-Pierre, *L'art gothique* in *Grammaire des styles*, Flammarion, Paris, 1892, p. 63.

<sup>20</sup> DUBY, Georges, *Věk katedrál, Umění a společnost 980-1420*, op. cit.

Duby affirme que l'expression religieuse de l'époque était, en réalité, la *pénitence*. Celle-là était proclamée pas seulement par les docteurs de théologie et par les prédicateurs qui erraient dans les villes, mais aussi par les artistes : depuis 1380, Paris avait une tradition de Passion ; populaires étaient aussi les *mystères*, des spectacles monumentaux qui exigeaient toujours un grand nombre de machines et d'acteurs.

Dans l'univers des arts plastiques, les images de mort décoraient les bréviaires et les cimetières. Cette figure effroyable était souvent représentée en arrachant les représentants des trois peuples – un paysan, un pape et un chevalier – pour les faire participer à la *danse macabre*. Ils étaient souvent entourés par des squelettes pourris de vers, par des cadavres qui se moquaient des rois, par des malades qui se dressaient sur le lit de mort dans la prière – tout cela vis-à-vis des anges et des diables qui se disputaient autour d'une âme.<sup>21,22</sup>

Tous ces images peuvent paraître bien morbides, peut-être même superficielles, à un homme du XXI<sup>e</sup> siècle. Pour les interpréter, il faut comprendre que l'homme du XVe siècle vivait en menace constante de la mort, et qu'il s'en rendait compte – « *tout se détruit* », affirmait Eustache Deschamps dans une de ses ballades. L'obsession par le péché, par la pénitence et par le ciel lui pouvait servir d'explication de tous les malheurs qui se sont passés dans le monde. En revanche, Georges Duby propose un autre point de vue : il conclut que, paradoxalement, tout cela n'exprimait pas le désir de mourir, mais surtout le désir ardent de vivre<sup>23</sup> – une nouvelle sensibilité qui déjà annonçait le passage du Moyen-Age vers la Renaissance. C'était donc la Mort même qui a fait l'annonce de la nouvelle naissance de l'Europe – tel un « messager de Dieu ».

---

<sup>21</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, op. cit., pp. 267-268.

<sup>22</sup> Un exemple en pourrait être le manuscrit « *Ars moriendi* » (à trouver dans l'Annexe 2) qui présente quelques règles et conseils pour achever la « bonne mort », conformes à l'époque.

<sup>23</sup> **Ibid.**

## I.2 La situation en France intérieure

### I.2.1 Les rois

Entre les années 1431 et 1470, la France a changé de roi trois fois.

En 1431, Henri VI, fils de Henri V, roi d'Angleterre, est couronné roi français. Celui-là n'avait que cinq ans pour son règne, puisque le dauphin, futur roi Charles VII, a conquis Paris en 1436. Son fils, Louis XI, l'a remplacé en 1461 et régnait jusqu'à 1483.<sup>24</sup>

Il est évident que le personnage de Charles VII a beaucoup changé depuis sa jeunesse. Ce dauphin timide et apathique est devenu plus sûr de lui et assertif, même combatif. Cependant, il était soumis par plusieurs influences externes – d'abord, Yolanda d'Aragon, sa belle-mère, puis ses maîtresses et aussi quelques nobles. Le roi choisissait ses conseils en personne, et ceux-là lui étaient particulièrement fidèles.<sup>25</sup> Un rôle important dans les relations internationales jouait Jacques Cœur, marchand à l'Orient.

Louis XI, son fils, était son contraire. À différence de son père, il était ambitieux depuis sa jeunesse, manifestant ses tendances d'intriquer et provoquer les confusions. Il est même forcé à s'exiler après la *praguerie*<sup>26</sup> des princes de 1456. Il ne s'agissait pas d'un roi populaire. C'était un autocrate qui a bouleversé la cour royale et qui favorisait les aventuriers – comme affirme Duby, tenant compte des talents de quelques-uns, l'historien Pierre de Commines, par exemple. Il est considéré avare et égoïste, insensible même avec ses deux épouses. Même sa foi religieuse était pragmatique – il la pratiquait en « achetant » la faveur du ciel.

Pourtant, il avait des tendances populistes : il aimait se montrer miséricordieux, en donnant de nombreuses grâces et amnistiant les prisonniers. Même François Villon a profité d'une d'elles, qui l'a libéré de la prison de Meung.<sup>27</sup>

---

<sup>24</sup> DUBY, Georges, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, op. cit., pp. 870-871.

<sup>25</sup> DUBY, Georges, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, op. cit., pp. 269-270.

<sup>26</sup> Un complot ; analogie aux confusions similaires en Bohême.

Source :

The Editors of *Encyclopaedia Britannica*, Praguerie. French Revolt, *Encyclopaedia Britannica*. Disponible sur : <https://www.britannica.com/event/Praguerie>. Page consulté 4 mars 2023.

<sup>27</sup> DUBY, Georges, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p. 270.

Ainsi, François Villon a vécu deux rois de caractère très différent, bien qu'ils étaient père et fils. Au même temps, il était témoin des complots et de l'abandonnement de l'héroïsme de la Guerre de Cent Ans. Il est possible que lui aussi ait adopté un peu de pragmatisme – pour survivre, il ne suffisait pas d'être doué, il fallait également avoir la faveur de puissants. Pourtant, il n'est jamais arrivé à être assez souple et conformiste pour devenir un véritable poète de cour.

## I.2.2 La reconstruction de l'État

Selon Duby, il a fallu trois générations pour terminer la Guerre de Cent Ans et encore pour restituer la France – et c'étaient trois générations bien diverses. L'évolution du personnage de Charles VII, mentionnée au-dessus, pourrait bien symboliser cette expansion.

Pour commencer, le roi a contracté la paix avec les Burgondes. Tout de suite, il a initié la reconquête des territoires qui étaient encore dominés par les étrangers.

Pour empêcher les *écorcherries* (le banditisme des mercenaires licenciés), le roi Charles employait dans les années 1445-1446 des équipes spécialisées. Ceux-là, appelés « *Compagnies d'ordonnance* », sont contrôlés directement par le roi, à l'occasion des défilés réguliers, dits « *montres* ». Leurs membres étaient salariés du roi, ils se logeaient chez les habitants civils. En revanche, dès 1448, les hommes roturiers sont appelés aux armes, ce qui les a libérés des impôts impopulaires.

En plus, le roi a embauché un grand nombre de mercenaires écossais pour protéger le corps de lui-même, ce qui a encore scellé la *Vieille Alliance* des deux pays.<sup>28, 29</sup> Il est vrai que c'était une décision logique dans le contexte de relations étrangères, mais certains Français la pouvaient percevoir comme un autre type d'invasion ; les étrangers en France, ils en avaient marre. Par leurs yeux, le roi a simplement employé les étrangers pour se protéger contre les étrangers.

Il fallait davantage de hauts impôts pour payer tant de forces armées, ce qui a posé un nouveau problème ; il faut mentionner que le système fiscal n'était pas juste partout,

---

<sup>28</sup> DUBY, Georges, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p. 271.

<sup>29</sup> BARROW, Geoffrey W. S., *Robert Bruce and the community of the realm of Scotland*, Édinburgh : Edinburgh University Press, 2005, ISBN 978-0-7486-2022-7, pp. 85-90.

surtout les habitants du nord de la France, Languedoïl, étaient mécontents. Il infligeait les hauts impôts sur les biens de consommation communs et le système du *fouage* – les impôts directs sur le foyer – était si improportionnel qu’il grevait surtout les moins fortunés ; cependant, il y avait un grand nombre de biens qu’on ne prenait en considération, sans parler de ceux qui sont obtenus par fraude, détournement ou vol.<sup>30</sup>

Les réformes de Charles VII avaient pour objectif la réunification du Sud et du Nord français. Leur succès était partiel – quelques provinces, surtout la Normandie et la Guyenne, conservaient des tendances particularistes.<sup>31</sup> Par conséquent, la France de ses successeurs n’était plus centralisée qu’auparavant.

Certes, les Français ont pu être contents qu’on les a débarrassés des troupes anglaises, tout de même, le roi a essayé d’imposer les mêmes règles à tous, ce qui a certainement déplu aux traditionnalistes et aux patriotes régionaux. En plus, la France du XVe siècle a déjà connu la révolte des paysans ; le stress que souffraient les paysans et les moins fortunés par le système fiscal injuste, avait un potentiel de naître des nouvelles rebellions.

### I.2.3 La religion et l’Église

La séparation de l’état et de l’Église catholique était impensable ; le roi s’est engagé à la protéger, en revanche, les clercs lui étaient fidèles - Duby appelle ce phénomène *gallicanisme*. Après l’armistice, l’autorité du roi est reconstituée sans menacer celle du pape. Pourtant, le roi pourrait recommander ses candidats aux bénéfices, les bulles n’étaient publiées qu’avec son accord.

Les gallicanistes ont produit un nombre de négociations échouées, s’opposant aux efforts du cardinal Estouteville et ceux concernant la réhabilitation de Jeanne d’Arc.<sup>32</sup>

Qui était Jean d’Arc ? Cette jeune femme est née vers 1412 (personne, même elle-même, ne connaît pas la date exacte) à Domrémy, à l’est de France, dans une famille paysanne

---

<sup>30</sup> **BOVE, Boris**, *Stoletá válka*, Praha : Univerzita Karlova, Nakladatelství Karolinum, 2021, ISBN 9788024647722, pp. 59-60.

<sup>31</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p. 272.

<sup>32</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, pp. 277-8.

et pauvre. Son vrai nom était probablement Jeanne Darc, vu que sa famille n'était pas noble. Pourtant, elle est connue sous le nom de « Vierge d'Orléans », comme le symbole de la liberté de la France.<sup>33</sup> Elle-même se considérait prophète, contestant que c'était le Dieu qui lui a ordonné l'expulsion des Anglais du pays, par les voix de saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite. Par ces raisons elle a gagné la confiance du roi Charles.<sup>34</sup> Ainsi, elle a atteint quelques victoires avec les Burgondes, alliés des Anglais. Pourtant, quand elle était captive, le roi n'a rien fait pour la sauver. Elle est condamnée d'hérésie par l'Inquisition, en personne de l'évêque Cauchon. Cela a dû résoudre en méfiance du peuple envers les étrangers, mais également envers leur propre justice, noblesse et Église.<sup>35</sup> La foi en Dieu restait incontestable, mais le peuple ne pouvait pas se fier à Jeanne d'Arc et aux « Cauchon » en même temps ; naturellement, chez le menu peuple, Jeanne était beaucoup plus populaire.

Tout cela nous montre que même l'Église catholique n'était pas neutre et devait compter avec plusieurs aspects et opinions, surtout avec le nationalisme français et la haine envers les étrangers. Les pratiques de la religion se diversifiaient, et ce n'étaient pas seulement les excentricités des nouveaux-riches bourgeois ; la foi populaire était très vive, forte et surtout, indépendante des autorités. En somme, la foi restait omniprésente et naturelle, le public s'intéressait vivement à la spiritualité, mais l'Église catholique vivait les temps durs, peut-être, c'était même le début de sa crise ; bientôt, elle devrait avoir des rivaux.

---

<sup>33</sup> ŠINDELÁŘ, Vladimír, *Cesta na popraviště*, Písek : Praam, 2001, 8090300243, p. 132.

<sup>34</sup> BOVE, Boris, *Stoletá válka*, Praha : Univerzita Karlova, Nakladatelství Karolinum, 2021. 9788024647722, pp. 154-155.

<sup>35</sup> ŠINDELÁŘ, Vladimír, *Cesta na popraviště*, p.133.

## I.2.4 Les couches de la société française

Au XV<sup>e</sup> siècle, la France avait bien un roi, pourtant, la société française n'était plus une société féodale ; c'était plutôt un ensemble d'états hiérarchisé et très complexe. D'après Jacques Le Goff, les *oratores* (ceux qui priaient ; les prêtres), *laboratores* (ceux qui travaillaient pour tous ; les serfs) et (ceux *bellatores* (ceux qui combattaient pour protéger les autres ; les guerriers) sont complétés d'un nouveau groupe – la *bourgeoisie*.<sup>36</sup>

Il faut mentionner que le schéma ci-dessus ne s'appuie qu'aux hommes ; les destinées des femmes étaient bien différentes. Pour les femmes des familles aisées, le devoir principal était de se marier et d'assurer la continuation de la race de son mari, en donnant naissance à ses enfants. Certes, elles pouvaient être héritières et s'occuper des biens de la famille, mais cela ne les a pas faites égales aux hommes.<sup>37</sup>

Un fait plus spécifique pour la société française était son taux d'inégalité.

Il n'y avait presque pas de différences entre les paysans libres et les esclaves, cependant, les différences entre les paysans et les classes supérieures étaient marquantes.<sup>38</sup> Plusieurs ascensions et chutes ont renouvelé la face des élites françaises, pourtant, l'esprit féodal a survécu chez l'aristocratie, qui était aussi prétentieuse qu'auparavant.<sup>39</sup>

En revanche, les bourgeois poursuivaient leur essor. Les relations entre eux étaient harmoniques et non conflictuelles. Notamment à Paris, les positions de fonctionnaires étaient occupées toujours par les mêmes clans, les petits commerçants qui sont restés fidèles à la ville pendant la guerre pouvaient profiter de la prospérité des années 1445-1450. Ceux qui avaient un peu de chance pouvaient apparaître dans les conseils de la ville, où se produisaient, selon Jean Favier, les situations où « *le maire prêchait le curé* ». <sup>40</sup> Il y avait même quelques familles, notables dès les temps de règne de Philippe Auguste et Philippe le Bel, dont le pouvoir était si grand qu'ils ont mérité l'avancement en grade – l'adoubement. Les autres continuaient de contrôler la croissance économique et influencer la société – surtout en ce qui concerne la protection des guildes artisanes et

---

<sup>36</sup> **LE GOFF, Jacques**, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris : Flammarion, 2008, ISBN 9782080289841, pp. 156-257.

<sup>37</sup> **Ibid.**

<sup>38</sup> **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p. 169.

<sup>39</sup> **LE GENTIL, Pierre**, *La littérature française du Moyen-âge*, p. 127

<sup>40</sup> **FAVIER, Jean**, *François Villon: život středověké Paříže*, Praha : Garamond, 2001, 8086379256.



la résistance contre les nouveaux venus de la campagne,<sup>41</sup> avec lesquels sont également venus les parents de François Montcorbier, dit Villon plus tard.

Il faut remarquer que, pour un Parisien, l'origine provinciale était honteuse et souvent dissimulée, ce qui apporte la question de la position de Villon – bien qu'il soit né à Paris, il devait être conscient que ce n'était pas le cas de ses parents. Avait-il assez de courage pour l'avouer dans sa poésie ?

## I.2.5 Les révoltes

L'une des plus grandes révoltes sociales du Moyen Age, la Grande Jacquerie, a éclaté en mai 1358, à Saint-Leu-d'Esserent<sup>42</sup>, un petit village entre l'Île de France et le Clermontois.<sup>43</sup> C'étaient les paysans qui l'ont commencée, mais il ne s'agissait pas d'une simple affaire des paysans et de leurs seigneurs ; lorsque Étienne Marcel, prévôt de Paris, les a rejoints pour se soulever contre la noblesse, même le dauphin a dû s'enfuir de Paris. Il est nécessaire de mentionner la position d'Étienne Marcel ; il était *prevôt des marchands*, donc le patron de la guilde des marchands. C'était un poste élu et quasiment correspondant à celui de *bourgmestre* au Saint Empire romain germanique<sup>44</sup> – un poste bourgeois, mais assez puissant.

Il faut bien mettre en relief qu'une révolte sociale de cette étendue ne s'est pas produite tout à coup. Elle avait plusieurs causes.

D'abord, c'étaient le système fiscal qui favorisait les riches, infligeant les impôts sur les biens de consommation communs. De plus, l'administration royale ne pouvait pas contrôler le retrait des impôts, qui est délégué aux fonctionnaires inférieurs, qui travaillaient avec ardeur pour gagner plus que ce qu'il fallait transmettre au roi. En réaction aux objections, les États généraux ont remplacé ce système par le *fouage* qui chargeait également surtout les paysans. Dans cette situation, les cultures différentes de Languedoil (nord de la France) et de Languedoc (sud de la France) se sont manifestées : les députés de Languedoil ont suggéré un système plus solidaire, mais celui-là est refusé

---

<sup>41</sup> **Ibid**, pp. 18-19

<sup>42</sup> **DUBY, Georges**. *Dějiny Francie od počátků po současnost*, p. 252.

<sup>43</sup> **Ibid**, p. 252

<sup>44</sup> **BOVE, Boris**, *Stoletá válka*, op. cit., p. 61.

par les représentants de Languedoc, qui se réunissaient rarement avec leurs collègues du Nord, qui prélevaient les impôts selon le système capétien des *compoix* (cadastres), et qui surtout ne voulaient pas prélever les impôts qu'au cas du danger de la guerre ou des dépenses locales nécessaires.<sup>45</sup>

Au niveau géographique, la Grande Jacquerie se déroulait au Nord-est de la France, donc à Languedoïl. Est-il possible qu'ils étaient moins contents avec leur économie que les Languedociens ? Où est-ce qu'ils étaient simplement plus actifs ?

Dans tous les cas, François Villon vivait à Paris et ses parents sont probablement venus de Bourgogne et d'Anjou (voir la partie II.1.1.), ce qui le fait plus proche aux idées réformatrices d'Étienne Marcel qu'au conservatisme de Languedoc – deux attitudes économiques, qui étaient, en fait, basées sur la culture ; c'était le conflit perpétuel du Nord et du Sud, de la tradition et de la modernité, qui se voyait également dans la poésie. Enfin, pour la création poétique, l'économie du pays où il vit et crée semble être un fait plutôt marginal ; mais la volonté de changer les conditions (ou l'indifférence) l'influence beaucoup.

Pourtant, la Jacquerie n'était pas simplement une simple « révolte de paysans ». Charles, le roi de Navarre, a rejoint les critiques de la dynastie royale parmi les États généraux, et ainsi il a gagné la confiance d'Étienne Marcel et de la bourgeoisie. Tristement, les révoltés ont découvert trop tard qu'ils étaient manipulés et le pauvre Étienne Marcel a payé ses efforts par sa vie.<sup>46</sup>

## I.2.6. Jean Froissart et sa Chronique

Malgré la position stable de la noblesse, l'échec dans la bataille de Poitiers en 1356 a augmenté la haine des autres sujets envers eux – vu les dépenses que la bataille a coûtées, qui sont surtout payés des impôts, aussi que le fait que le propre roi Jean II et plusieurs chevaliers sont pris en captivité. Les aristocrates participaient de moins en moins aux

---

<sup>45</sup> BOVE, Boris, *Stoletá válka*, pp. 59-60.

<sup>46</sup> BOVE, Boris, *Stoletá válka*, op. cit.

assemblées des États généraux<sup>47</sup> et laissaient les représentants des villes s'opposer au dauphin (futur roi Charles V, il a pris le parti de la noblesse) seuls.<sup>48</sup>

C'est peut-être la raison pour laquelle Jean Froissart, un poète de la cour, a écrit sa *Chronique de Guerre de Cent Ans*, faite surtout pour glorifier la chevalerie et la gloire de bataille – en somme, pour amender la réputation de l'aristocratie. Au niveau stylistique, il s'agit d'un texte captivant aux descriptions pleines de couleur. Hélas, il raconte peu de la misère du menu peuple – paysans, petits artisans, commerçants. Vu qu'il écrivait sur commande afin de créer un récit qui plaise aux puissants, ce fait est facile à comprendre, aussi que le fait qu'il l'adapté plusieurs fois selon le goût du « client ». <sup>49</sup> Mais y avait-il quelqu'un qui était plus objectif, et, au même temps, possédait le talent de narrateur ? La recherche d'une personne avec autant de possibilités à l'époque n'est pas facile, mais nous pourrions au moins supposer que quelqu'un qui connaissait l'élite aussi que le bas-fond, peut offrir un point de vue intéressant. Certes, François Villon était un poète, et sa poésie est surtout lyrique, mais vivant en cette époque-là l'a fait également témoin. En plus, il était témoin avec une expérience de vie du bas-fond de la société, qu'il décrivait d'une façon bien naturaliste ; c'était en cela, en contraste avec son style raffiné, que consistait son originalité.

---

<sup>47</sup> Les États généraux sont créés en 1302 par Philippe le Bel et ils se sont réunis vingt fois. Dans la monarchie française, c'était une assemblée générale de la nation, organisée à la fois en ordres (clergé, noblesse, tiers état) et pays. A la différence du parlement anglais, ils étaient soumis à l'initiative royale, donc convoqués uniquement par le roi pour obtenir des subsides exceptionnels. Les députés sont désignés par les états provinciaux ou élus. (Disponible sur : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb119435223>. Page consulté 8 décembre 2022.)

<sup>48</sup> **BOVE, Boris**, *Stoletá válka*, op. cit., pp. 60-61.

<sup>49</sup> **FROISSART, Jean**. Livre second. *Les Chroniques*. Paris : A. Desrez, libraire-éditeur, 1835, stránky 155-157. Texte établi par J. A. C. Buchon, 1835..

## II La position extraordinaire de Villon dans la société

### II.1 Sa biographie

#### II.1.1 Son enfance et son éducation primaire

François Villon est probablement né en 1431 à Paris, aux parents de condition modeste.<sup>50</sup> Pendant son enfance a connu deux évènements effrayants : la guerre et l'épidémie de peste.<sup>51</sup> A cause de l'absence du père, il est devenu encore plus proche à sa mère, une veuve illettrée, mais intensément pieuse. Celle-là était probablement originaire d'Anjou – son frère était moine à Angers.<sup>52</sup> C'était grâce à elle que l'enfance de Villon est marquée par Guillaume de Villon, son père nourricier et son tuteur et sans doute la figure masculine la plus influente de son enfance.<sup>53</sup> Cet homme était chapelain chez Saint-Benoît-le-Bétourné, une église sur la Rive Gauche, ce qui le fit assez compétent pour enseigner le jeune homme de l'époque.

Il semble que les deux étaient très proches, ou, au moins, que le jeune François a reconnu l'investissement de son tuteur dans son éducation – par ses propres mots, il lui était « *plus que père* » et « *plus tendre que la mère* ».<sup>54</sup>

En ce temps-là, Paris comptait 30.000 habitants environ. Dans l'époque, la France vivait son grand essor économique, toutefois, sa capitale n'était pas une ville très saine – les

---

<sup>50</sup> **AYRES-BENNETT, Wendy**, *A History of the French Language Through Texts*, Psychology Press, Londres, 1996, p. 114.

<sup>51</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, Paris : Éditions Albin Michel, 2016, ISBN 9782226325921, pp. 28-31.

<sup>52</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, Paseka, Praha, Litomyšl, 2005, 80-7185-603-7, p. 87.

<sup>53</sup> **Ibid.**, pp. 11-16.

<sup>54</sup> **FOJTA, Josef**. François Villon - seminární práce. *Vývoj světové literatury*. op. cit.

rues étaient étroites et mal éclairées, sans hygiène. La misère y était grande, les étudiants et les oisifs erraient dans les rues.<sup>55</sup>

Voilà l'endroit où Villon a grandi – sale, dangereux, mais aussi proche à l'Université et à l'Église. Sans doute, Villon a connu du monde depuis son enfance, et il avait toujours les « deux mondes » de Paris à la portée de sa main. Pourtant, son enfance est considérée heureuse, certains biographes même présument que c'étaient les seules années heureuses dans sa vie entière.<sup>56</sup> Son hostilité envers la clairce a dû être née ailleurs.

## II.1.2 Ses études universitaires

En mars 1449, le jeune François a fait un examen de grammaire, logique et de la syntaxe latine, et ainsi il est devenu *bachelier* – étudiant en arts libéraux à l'université de Paris.

Les étudiants du Quartier Latin de l'époque aimaient les plaisanteries et François n'en était aucune exception. Son plus fameux « coup d'audace », le vol de la pierre numéraire de la rue Martelet-Saint-Jean, dite Pet-au-Diable, a provoqué un nombre de bagarres des universitaires avec les sergents du Châtelet ; même les hauts fonctionnaires du royaume et de l'université se sont fourrés dans cette affaire.<sup>57</sup>

D'après Villon même, nous pouvons assumer qu'il était un grand amateur de tavernes et des autres « riblis », dont Paris était plein. Ceux-là portaient souvent des enseignes pittoresques<sup>58</sup> qui témoignaient de l'imagination de leurs propriétaires (et qui pouvaient nourrir l'imagination poétique).

Toutefois, François Villon devait être un bon élève, pourvu qu'il ait atteint le titre de maître universitaire en trois ans – le temps minimal pour achever les études universitaires. Il ne s'agit pas des années perdues – il a lu en latin et cité dans son *Lais* et son *Testament* Aristote avec ses commentateurs, Virgile, Macrobe et les classiques de grammaire. Même la littérature française ne lui était pas inconnue – surtout le *Roman de la Rose*, qu'il

---

<sup>55</sup> **Ibid.**, pp. 19-20.

<sup>56</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., p. 88.

<sup>57</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., p.88.

<sup>58</sup> **Ibid.**, p. 21

connaissait de manière intime et citait souvent.<sup>59</sup> Malgré ses bouffonneries, sa lettre d'amnistie de 1456 témoigne qu'il se comportait « *bien et honorablement* » et que l'université ne lui reprochait aucune infamie. Vu les chances d'obtenir un emploi à l'époque, il n'est pas étonnant que plus tard il se voyait regretter de « *fuir de l'école* », alors de ne pas poursuivre et faire son doctorat.<sup>60</sup>

Il serait trop simplifiant de classer Villon parmi les « intellectuels » ou parmi les « hommes de la rue ». Ce maître d'arts fréquentait les tavernes et les taudis de Paris autant que le cloître de Saint-Benoît, l'université et la basoche. Avec ses dons, il pouvait bien choisir un métier sûr et estimé de prêtre, ou devenir professeur, ce qui aurait été plus satisfaisant pour lui ; la raison pour laquelle il a renoncé à ces carrières, reste inconnue, mais il est possible de croire avec Jarmila Loukotková<sup>61</sup> que c'était à cause de son « esprit sauvage ».

## II.1.3 Son gagne-pain

Ayant terminé ses études en 1452, Villon est employé dans un *basoche* - un bureau médiéval. Le mot *basoche* vient du latin « basilica » et indique un ensemble de clercs des cours de justice, constituées en associations. L'origine des basoches remonte au roi Philippe le Bel.<sup>62</sup>

Les clercs étaient souvent les diplômés de l'université, qui, dans les temps de Villon, étaient assez nombreux. Leurs chances d'obtenir un emploi n'étaient donc pas grandes. A cette époque-là, les maîtres d'arts avaient également une éducation « semi-cléricale », qui leur permettait de demander une prébende. Par malheur, il y avait beaucoup moins de prébendes que de maîtres, par conséquent, ce document ne servait presque à rien au

---

<sup>59</sup> **CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline**, Préface, François VILLON, *Oeuvres complètes*, Paris : Éditions Gallimard, 2014, p. XXVI.

<sup>60</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., p.89.

<sup>61</sup> **LOUKOTKOVÁ, Jarmila**, *Navzdory básník zpívá: středověká epeje*, Praha : Státní nakladatelství krásné literatury, hudby a umění, 1957.

<sup>62</sup> **Basoche**. *Dictionnaire de la langue française Larousse*. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/basoche/8231>.

diplômé. Les maîtres d'arts possédaient également un certificat qui leur permettait d'atteindre un bénéfice ecclésiastique – un parcours pour lequel François Villon était assez compétent, mais qui ne l'a guère intéressé, ce qui est bien clairement exprimé dans son *Lais*.<sup>63</sup>

Voici les raisons pour lesquels il y avait tant de « *prolétariat intellectuel* » à Paris.<sup>64</sup> Les clercs et étudiants sans amis puissants avaient de la peine à trouver une position sûre et bien payée, par conséquent, ils tiraient parti de toutes les sources possibles – souvent illicites.

Néanmoins, il avait des connaissances d'expert de la terminologie juridique et administrative contemporaine, il est donc probable qu'il trouverait facilement un emploi dans l'administrative, s'il le cherchait avec persévérance. Malgré cela, il semble qu'il n'était pas fait pour ce métier, il manquait d'émotion – finalement, il s'est satisfait ailleurs.

## II.1.4 Ses crimes et arrestations

Il est bien connu que François Villon était plusieurs fois en conflit avec les lois et avec la morale de l'époque. Dans sa « carrière criminelle », il y a au moins deux événements marquants : le meurtre du prêtre Philippe Sermoise (ou bien Sermoye, Chermoye) et le cambriolage du Collège de Navarre.

La première affaire des ci-dessus a lieu 5 juin 1455. A l'aide des lettres d'amnistie émises par le bureau royal, nous pouvons reconstruire ce fait et en déduire trois conclusions : premièrement, que Villon a tué Philippe Sermoise par malheur et en légitime défense, puis, que Philippe Sermoise a fait son mea-culpa en déclarant qu'il pardonne Villon et finalement, que la mort de Sermoise est causée plutôt par l'assistance médicale que par ses blessures. D'après Tristan Tzara, il faut chercher la femme au-dessous de ce conflit ; cette femme devait être Catherine de Vausselles, la muse de Villon. Certes, la cause directe était *L'embusche Vaillant*, un poème moqueur sur le compte de Sermoise. Villon

---

<sup>63</sup> FOJTA, Josef, François Villon - seminární práce, *Vývoj světové literatury*, op. cit.

<sup>64</sup> FELIX, Jozef, *Já, François Villon*, op. cit., pp.89-90.

l'a écrit sous son pseudonyme *Vaillant*, qu'il utilisait en ce temps-là dans sa poésie satirique ; il l'a abandonné plus tard.<sup>65</sup>

En décembre 1456, il s'est fait voir deux fois ; par la publication de son *Lais* et par sa participation au cambriolage. Dans le collège de Navarre, près de Montagne Sainte-Genéviève, sa demeure, sa bande a volé 500 écus d'or qui appartenaient partiellement aux particuliers, partiellement aux fonctionnaires universitaires et partiellement à la faculté de théologie ; pourtant, le vol n'est pas détecté jusqu'à mars 1457. Deux témoignages confirment, que cela a fait Villon quitter Paris de nouveau, de peur d'être arrêté – mais pas exclusivement. Guy Tabarie, son compère et aussi clerc, arrêté en 1458, a raconté que Villon est allé chez son oncle à Angers pour informer la bande sur les disponibilités d'un vieux moine ; en réalité, il n'est pas rentré à Paris qu'après cinq ans. Pendant ce temps, Colin Cayeux, son compère tristement célèbre, a eu moins de chance – il est devenu gibier de potence, ou bien il est pendu, en 1460.<sup>66</sup>

Sa participation à ces événements l'a mené en prison, et était décisive pour sa condamnation à mort, finalement commuée en exil ; pour nous, les détails de ce séjour restent flous, tout comme les raisons des crimes ci-dessus.

Particulièrement humiliante était l'arrestation à Meung-sur-Loire en été 1461. L'évêque d'Orléans n'avait aucune sympathie pour Villon, et malgré ses plaintes – il argumentait que, en tant que Parisien, il entraînait en compétence du tribunal de Paris – il l'a emprisonné. Avec objectivité, il faut remarquer que Villon avait déjà été emprisonné à Orléans et qu'il n'avait reçu qu'un brevet de sauvegarde qui ne lui a pas remis ses délits. Par conséquent, il n'était plus clerc et il était traité comme un criminel ordinaire : ses cheveux, sa barbe et même ses sourcils lui avaient été rasés et quand il a refusé de témoigner, il est soumis à la torture, qui consistait également la torture par l'eau (question de l'eau), une pratique nouvelle à l'époque, et particulièrement cruelle, afin qu'il dénonce ses complices. Après la torture, Villon, condamné à perpétuité, est jeté dans une oubliette, où il mourrait lentement de faim et de froid, s'il n'était pas amnistié par le nouveau roi.<sup>67</sup> Toutefois, le souvenir du supplice, de la solitude et surtout de l'injustice envers les puissants n'a pas pu disparaître – débarrassé du statut de clerc, il est retombé parmi le menu peuple, il a perdu tout son support, il est soudain traité comme n'importe qui. Cette expérience était

---

<sup>65</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 90-91.

<sup>66</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 93-94.

<sup>67</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 194-201.



sans doute traumatisante, peut-être même mutilante, mais pour sa création poétique, c'était une unique source d'inspiration – aucun autre poète de son temps n'était si proche aux damnés et aux méprisés – c'est pourquoi Villon était si originel.

Par les mots de Pierre Le Gentil, « dire ce que fut Villon n'est pas chose facile ». Les données biographiques connues font facilement penser à la figure d'un « voyou », ou à celle du « premier poète maudit » - voir ses séjours répétés dans les prisons à Paris autant qu'en province, ses lettres de rémission après le meurtre de Sermoise, sa fuite après un vol avec effraction et plusieurs dépositions choquantes de ses complices de la bande de voleurs.

Toutefois, Villon ne fait aucune remarque concrète des crimes ci-dessus dans son *Lais* et dans son *Testament*, qui est, à part cela, un œuvre bien personnel. Bien qu'on trouve dans son œuvres plusieurs noms des personnes réelles et plusieurs diatribes agressives contre eux, Villon indique très peu de données concrètes, comme les villes et les dates. Il semble que ce « voyou » présente au lecteur une devinette : qui est-il ? pourquoi est-il si discret ? qu'est-ce qu'on peut sous-entendre dans ses créations ? qu'est-ce qui l'a hanté ?<sup>68</sup>

## II.1.5 Ses disparitions

L'histoire de la vie de Villon est celle « à trous » ; il y a quelques périodes où il n'était pas à Paris et ses biographes ne s'accordent entre eux, où il est allé et pourquoi. Peut-être, la découverte de ses séjours pourrait révéler une nouvelle pièce de son identité. Il est très plausible, que toutes les deux disparitions avaient un rapport à ses « activités criminelles », vu les moments de son départ – peu après le fait.

Pour la première fois, il a quitté Paris en juin 1455 et jusqu'à décembre 1456 il n'existe aucune documentation probante de ses actions, à l'exception de son recours en grâce daté de janvier 1456, à Saint-Pourçain, Bourbonnais. C'était bien là où le roi Charles VII a passé l'hiver. Ce fait suggère que Villon ne se trouvait pas loin de cette région. Une autre preuve en serait son poème *Requête à Mons. de Bourbon*, où il mentionne un prêt d'argent par Jean, (futur) duc de Bourbonnais.

---

<sup>68</sup> LE GENTIL, Pierre. *La littérature française du Moyen-âge*. Paris : Armand Colin, 1990. ISBN 2200322046, pp. 135-136

Sa décision de partir pour Bourbonnais est explicable par l'origine de son père ; à Bourbonnais, Villon pouvait encore trouver des parents paternels qui pouvaient l'héberger. Sa réussite à cette recherche n'est pas prouvée.<sup>69</sup>

Les autres « années de vagabond » était la période entre décembre 1457 et novembre 1462. En ce temps-là, il a pu demeurer même dans huit localités ; Jozef Felix fait cette conclusion de ses mentions dans les poèmes. A Angers, il a pu rencontrer son oncle, mais aussi la cour du roi René, poète et auteur célèbre des pastorales. La ville de Saint-Generoux à Poitou est mentionnée dans son *Testament*, aussi que sa connaissance du patois poitevin. Son séjour chez Charles d'Orléans a comme une évidence la *Balade de Concours de Blois* ; bien que ce fût une étape cruciale de sa création poétique, Gaston Paris signale qu'il n'a pas obtenu de salaire, pourvu qu'il ait dû mettre ses propriétés en gage. La *Double ballade*, dédiée à la princesse Marie d'Orléans (qui, en ce temps-là, n'avait que trois ans), témoigne de son séjour dans la prison à Orléans. La suite, c'était la région de Berry – le *Testament* mentionne certain Jean Cœur, archevêque de Bourges, la *Ballade (en riagal, en arsenic rocher)* est dédiée à certain François Perdrier, qui l'a calomnié. Roussillon, dont le nom se rime bien avec son nom, était la frontière méridionale de ses vagabondages. A Meung-sur-Loire, il a encore été emprisonné – la vraie raison n'est pas claire – par Thibault d'Aussigny, évêque d'Orléans, de juin à octobre 1461 ; il est enfin libéré par le roi Louis XI. Finalement, il est retourné au Bourbonnais, à Moulins, une « *bonne ville* » et le dernier arrêt avant son retour à Paris. Les détails de ses voyages nous sont inconnus, mais sa poésie nous dit beaucoup de l'atmosphère de l'époque. Un fait intéressant est que Villon préférait les demeures des nobles qui étaient aussi poètes, ou qui seulement aimaient la poésie et étaient favorables aux poètes. Pourtant, il n'a jamais appartenu à aucune cour et gagnait sa subsistance de plusieurs façons, y compris la demande de l'aumône et le colportage.<sup>70</sup>

Toutefois, il était conscient de la mode et des manières courtois, et il s'en moquait souvent ; ainsi, il a sûrement profité de sa position extraordinaire, n'étant fixé à aucune cour. Nous pourrions bien conserver une image de rebelle romantique et libre, s'il était

---

<sup>69</sup> FELIX, Jozef, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 91-92.

<sup>70</sup> *Ibid.*, pp. 94-97.

plus résistant et ne s'efforçait pas tant à trouver son mécène ; même les légendes de la littérature ont leurs faiblesses humaines.

## II.2 Les hypothèses sur la « légende de Villon »

### II.2.1 Ses pseudonymes et sa vraie identité

Plusieurs sources, par exemple, l'abbé Reure<sup>71</sup>, suggèrent que dans sa vie, François Villon s'appelait par au moins trois noms : les deux autres étaient François de Montcorbier (Monterbier) et François des Loges.<sup>72</sup>

Même le patronyme « Villon » ne lui est pas attribué à sa naissance. Il appartenait à Guillaume de Villon, son tuteur.

Les noms « Villon » et « des Loges » aussi réfèrent à deux villages en Bourgogne (ce qui pourrait suggérer l'origine géographique des parents de Villon), tandis que le nom « de Montcorbier » appartenait à également à une famille aristocratique. Est-il donc possible que le poète soit issu d'une famille noble ?

L'abbé Reure, en concordance avec l'historien Auguste Longnon, doute qu'il en soit un enfant légitime, mais il suggère qu'un de ses ancêtres en pouvait être un bâtard.<sup>73</sup> Malheureusement, François Villon n'avait aucun droit à la fortune des Montcorbier. Il manquait la chance de Guillaume le Conquérant. Vu qu'il était un homme lettré, pouvait-il se rendre compte de cette injustice ? Pouvait ce fait résoudre en sa frustration ? Ou bien,

---

<sup>71</sup> **REURE, Odon Claude.** *Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon.* Paris : H. Champion, 1902, pp.5-16.

<sup>72</sup> **AYRES-BENNETT, Wendy,** *A History of the French Language Through Texts,* Psychology Press, Londres, 1996, p. 114.

<sup>73</sup> **REURE, Odon Claude.** *Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon.* Paris : H. Champion, 1902, pp.7-12.

pouvait Guillaume de Villon, son tuteur, être conscient de ce fait et, par conséquent, proposer à jeune François l'éducation adéquat aux fils benjamins de la noblesse ? L'ambiguïté de son personnage pouvait ainsi gagner une nouvelle dimension. Et ce fait pourrait également donner un nouveau sens à son vers « *Je meurs de soif auprès de la fontaine* ».

Une autre théorie, moins romantique, suggère que le nom « Montcorbier » désigne simplement un habitant du village homonyme en Bourbonnais qui n'existe plus. Villon maintenait son lien à cette région, vu qu'il s'adressait au duc Jean de Bourbon utilisant le titre « *le mien seigneur* ». <sup>74</sup>

« Montcorbier » pourrait bien être le lieu de naissance de son père, mais Giuseppe Antonio Brunelli, un traducteur de son *Lais*, suggère qu'il s'agit d'une paronomase à l'expression « mont des corbeaux » <sup>75</sup> ; un scribe de son manuscrit de Stockholm a même associé ce nom au quatrain « *Je suis François dont il me poise/Nommé Corbeil en mon seurnom.* » (Corbeil étant une ville française). Nous pourrions même trouver l'étymologie du mot « corbillard ». <sup>76</sup>

Il avait même des parents plus éloignés à Paris, auxquels il reprochait la désobligeance de leur « *naturel devoir* », alors son refus par eux, dans son *Testament* <sup>77</sup>.

Il est impossible de prouver l'origine noble du poète ; mais il est incontestable qu'il était conscient des origines provinciales de ses parents et il n'avait pas honte d'avoir l'origine « paysanne », bien que, par les mots de Charpier, « *il est peu de poètes, comme lui, dont l'univers soit aussi résolument urbain* ». <sup>78</sup>

D'après les autres données disponibles à nous, François Villon a également employé d'autres pseudonymes : Michel Mouton <sup>79</sup> et Vaillant, pour la satire. <sup>80</sup> Certes, un argument

---

<sup>74</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, Paseka, Praha, Litomyšl, 2005, 80-7185-603-7, p. 87.

<sup>75</sup> **VILLON, François**, *Le Lais ou le Petit Testament. Il lascito o il piccolo testamento*, éd. Giuseppe Antonio Brunelli, Fasano : Schena Editore, 2010, p. 12.

<sup>76</sup> **CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline**, Préface, François VILLON, op. cit., pp. XXII-XXII.

<sup>77</sup> **Ibid.**

<sup>78</sup> **CHARPIER, Jacques**. *François Villon*. Paris : Éditions Pierre Seghers, 1966, p. 19.

<sup>79</sup> **SAINTSBURY, George**, *François Villon in Encyclopaedia Britannica*,. Chisholm : Cambridge University Press, 1911, pp. 81-88.

<sup>80</sup> **GERMANY SPIEGEL ONLINE, Hamburg**. Villon: Krummes Holz. *Der Spiegel*. 1961, 8.

pragmatique pourrait être que les sobriquets lui ont aidé à dissimuler sa vraie identité après une dérogation de la loi, mais il est possible que François Villon fût, par les mots d'André Suarès, « *l'homme à double et triple nature, à cent visages ; qui ne fait jamais ce qu'il lui plaît, c'est le poète même.* »<sup>81</sup>

Il est même possible que chacun de ces noms avait sa raison d'être, sa propre vie, qu'ils n'étaient plus *pseudonymes*, mais *hétéronymes* ; ces phénomènes sont étudiés dans les siècles XIX et XX par le philosophe Søren Kierkegaard et par Fernando Pessoa, un poète portugais, qui lui-même a donné naissance à plusieurs poètes imaginaires.<sup>82</sup>

---

Disponible sur: <https://www.spiegel.de/kultur/krummes-holz-a-a593f45b-0002-0001-0000-000043159784?context=issue>. Page consultée 25 février 2023.

<sup>81</sup> SUARÈS, André, *François Villon*, Paris : Les Cahiers de la Quinzaine, 1932, p. 67.

<sup>82</sup> Pour Pessoa, les personnages multiples exprimaient sa double identité nationale ; né à Lisbonne, il a passé sa jeunesse en Afrique du Sud, ce qui l'a fait bilingue en anglais et portugais. Il était franc-maçon, il parlait plusieurs langues étrangères, pourtant, il professait le *sebastianisme* – la foi en la renaissance mystique du Portugal.

Un fait important pour comprendre Pessoa est qu'il vivait à l'aube du **salazarisme**, un régime politique appelé par le nom de son fondateur – António de Oliveira Salazar, le premier ministre du Portugal depuis 1932 jusqu'à 1968. Son régime autoritaire, appelé *Estado Novo* (Nouvel État) était caractéristique par la fidélité au catholicisme et au monarchisme, et également par la guerre coloniale et la répression de l'opposition en utilisant la police secrète (PIDE). Pourtant, il était lauréat de plusieurs ordres d'honneur portugais et en 2007, il a gagné l'enquête télévisée du « plus grand Portugais ».

Pour comprendre le contexte, il faut remarquer que son époque était précédée par la « première république » portugaise, une période de désillusion de la démocratie, d'instabilité et d'anarchie. La criminalité foisonnait au Portugal, la pauvreté et l'analphabétisme y étaient répandues. Les généraux, à l'aide des Espagnols, ont mis fin à cette tentative de démocratie par un coup d'état de mai 1926. En 1928, ils ont offert à Salazar le poste du ministre de Finances, puis en 1932, l'armée a renoncé au pouvoir et a cédé sa place à Salazar.

François Villon était bien français – bien que dans son épitaphe, il se plaigne que cela ne lui servait à rien. C'était sa position dans la société qui était instable, à cause de laquelle il se plaignait de la pauvreté qui le poursuivait. Peut-être, il la changerait volontiers pour la double nationalité de Pessoa.

Voici la similarité entre deux créateurs si différents ; tous les deux songeaient d'une autre vie, ailleurs, avec une autre identité. Tous les deux étaient miroirs de leurs pays et leurs temps qui étaient loin de leurs « *âges d'or* » avec leurs idéaux.

Sources :

## II.2.2 Sa relation avec l'aristocratie – un exemple de vassalité ?

En parlant des relations de François Villon, il faut davantage considérer ses « années errantes » de 1457 à 1461. En ce temps-là, il a essayé de s'approcher à plusieurs hommes puissants de l'époque.<sup>83</sup>

Bien que Villon fût proche au bas-fond de la société, il avait également un capital social assez correct – il connaissait des nobles, bien que leurs amitiés avec lui étaient peu stables. Certes, ses rapports à eux étaient meilleures que celles à la clairce. Sauf Guillaume Villon, on n'a que les évidences de ses conflits avec eux ; nous pourrions nommer Thibault d'Aussigny, évêque d'Orléans<sup>84</sup>, Guillaume Cotin et Thibault de Victry, deux chanoines de Notre Dame à qui il a adressé son *Lais*<sup>85</sup>, et Philippe Sermoise, la victime et l'initiateur probable de son premier crime.

C'étaient des arguments assez pertinents pour ne pas chercher de miséricorde à l'Église et s'adresser, au lieu de cela, à la noblesse. La meilleure stratégie était de contacter ceux qui avaient un faible pour la poésie – voilà ce que François Villon a fait.

Le premier qu'il a cherché était René d'Anjou, « le bon roi René », un des hommes les plus puissants du royaume, qui était en train d'écrire une pastorale panégyrique à son épouse. D'abord, le poète est séduit par le luxe de sa cour à Angers et par son amour pour la poésie, mais plus tard, il se souvenait de son séjour avec beaucoup d'amertume, la vraie

---

**GEBRA, Fernando de Moraes**, «Entre mito e história: O sebastianismo em Mensagem de Fernando Pessoa» in *Revista Letras*, Janvier/avril 2006, n°68, pp. 129-144.

**KLÍMA, Jan**, *Salazar - tichý diktátor*, Praha : Aleš Skřivan ml., 2005, ISBN 8086493156.

**Nacionais com Ordens Portuguesas**, *Ordens honoríficas portuguesas*, Presidência da República Portuguesa, 2011. Disponible sur: <https://www.ordens.presidencia.pt/?idc=153&list=1>. Page consulté 19 mars 2023.

**MALÝ, Radomír**. TYRAN, NEBO OTEC VLASTI? *Te Deum*, Mars 2010. Disponible sur: [http://www.tedeum.cz/3\\_2010/salazar\\_tyran\\_otec\\_vlasti\\_032010.htm](http://www.tedeum.cz/3_2010/salazar_tyran_otec_vlasti_032010.htm). Page consulté 19 mars 2023.

<sup>83</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit.

<sup>84</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., p.94.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 89.

raison de ce ressentiment restant inconnue, tout comme la raison de sa dédication des Contrediz de Franc Gontier à Andry Courault, son procureur.<sup>86,87</sup>

Ses séjours à Blois et à Orléans, près du prince et poète Charles d'Orléans, ont engendré trois ballades. Bien que Blois soit une étape très importante dans sa vie et dans sa création poétique, Gaston Paris, médiévaliste et philologue, conteste qu'il en reçoive un bénéfice financier (au moins une somme qui lui suffirait), ce qui peut suggérer la *Ballade du Concours de Blois*.<sup>88</sup> Au contraire, Sophie Cassagnes-Brouquet accentue que Villon est quand même « *bien recueilli* » chez le duc d'Orléans, que son talent est reconnu et qu'on lui a même attribué la pension du poète de la cour, qu'il a vite perdu – de nouveau, nous ignorons la cause.<sup>89</sup>

Il est possible de présumer que la cause constituait un nouveau crime, pour lequel il est arrêté à Orléans. Par chance, il est sauvé par l'amnistie à l'occasion de la première entrée dans la ville de Marie, fille de Charles d'Orléans, à qui il a dédié sa *Double ballade*.<sup>90</sup> Mais nous pouvons même présumer, que ce vieil homme, éprouvé par son sort – *comme un vieux chat chenu*, par ses propres mots – s'est simplement rendu compte que ce François Villon n'était pas fait pour devenir poète de cour. Pourtant, il a découvert et admiré la vaste culture du poète et il sympathisait avec son point de vue désabusé du monde – bien qu'il ne pût pas tout comprendre, comme sa position dans la société était bien différente.<sup>91</sup>

Le rôle décisif du nouveau roi Louis XI dans la vie de Villon s'est passé surtout par hasard – ou par la grâce de Fortune. 22 juillet 1461, pendant son emprisonnement à Meung-sur-Loire, le roi Charles VII est mort. 15 août, son fils Louis est sacré. A son retour de Paris à Touraine à septembre, il a passé par Orléans, puis, 2 octobre, il a amnistié tous les prisonniers de Meung, comme il a fait à chaque lieu où il séjournait pendant son voyage. Après sa libération, Villon a fait le pareil pour lui que pour la petite Marie d'Orléans –

---

<sup>86</sup> **Ibid.**, p. 94.

<sup>87</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 169-175.

<sup>88</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 94-95.

<sup>89</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 169-175.

<sup>90</sup> Cette arrestation n'est pas mentionnée dans la partie II.2.5., comme nous ne connaissons ni sa cause (le crime) ni les détails du séjour, mais c'était un délit assez grave pour qu'il soit pendu et qu'il a remercié pour son secours la petite Marie d'Orléans, âgée de trois ans en ce temps-là.

<sup>91</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 175-191.

une ballade.<sup>92</sup> Celle-là a exprimé sa gratitude au bon roi et au Dieu, bien qu'il soit bien probable que motifs de Louis n'avaient rien à voir ni avec sa personne, ni avec son œuvre. Après la détention à Meung, la ville de Moulins, siège des Bourbons, était un « *don d'espoir* » pour le pauvre Villon. C'était le dernier arrêt dans son « pèlerinage » de Paris. Néanmoins, il est bien possible qu'il ait cherché cette ville déjà en 1455, après l'homicide de Sermoise. En faveur de cette hypothèse parle la *Requete à Mons. de Bourbon* ; certains biographes en même déduisent que Villon séjournait en Bourbonnais entre juin 1455 et janvier 1456. En plus, sa demande de merci d'hiver 1455 est localisée à Saint-Pourçain, ce qui suggère qu'il ne séjournait pas loin de ce lieu.<sup>93</sup>

Pour conclure, il n'est pas possible de répondre clairement, en ce qui concerne la question de vassalité ou de soumission de Villon. Certes, il a écrit plusieurs ballades à leur honneur, mais ce n'était pas son activité continue. Par son impulsivité et ses tendances frondeuses, il n'était jamais capable de s'attacher à une cour ; cela a bien délimité sa créativité, en même temps, aucun revenu stable ne lui est garanti. Enfin, il n'est pas étonnant qu'il ait dû se réadresser à une cour au temps de mauvaise fortune. Nous ne pouvons pas dire que c'était du favoritisme par excellence ; il est vrai que les aristocrates lui ont permis de séjourner chez eux et qu'ils lui ont offert certains privilèges, qu'ils ont lu sa poésie, mais tout cela n'était pas suffisant pour s'échapper de l'humiliation qu'il a souffert, notamment dans la geôle de Meung.

### II.2.3 François Villon amoureux

Il est vrai qu'on porte beaucoup d'attention pas seulement sur un poète, mais aussi sur ses *muses*. Cela peut bien être fruit de l'*amour courtois*<sup>94</sup>, aussi que du genre grivois et de l'anacréontisme<sup>95</sup>.

Il n'existe aucune documentation d'un mariage ou d'une liaison amoureuse de longue durée de Villon. Toutefois, il y a une femme mentionnée – directement ou indirectement

---

<sup>92</sup> **Ibid.**

<sup>93</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 93-97.

<sup>94</sup> **VERDON, Laure**, *Le Moyen Âge*, Paris : Le Cavalier Bleu éditions, coll. « Idées reçues », 2003, ISBN 2846700893, pp. 97-99.

<sup>95</sup> **VAPEREAU, Gustave**, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris : Hachette, 1876, pp. 940-941.



– plusieurs fois dans les traités de Villon, ce qui suggère qu'elle jouait un rôle important et possiblement fatal dans sa vie ; cette femme s'appelait Catherine de Vauselles (Vaucelles) et est directement nommée dans sa *Double ballade* – qui révèle qu'elle avait marié, en guise de Villon, un certain Noël.<sup>96</sup>

Tristan Tzara affirme que la première preuve de sa liaison à cette fille est le conflit entre lui-même et Philippe Sermoise, car l'objet de la querelle était une fille dite Ysabeau ; prétendument, présent était également Noël Jolis, son futur mari.<sup>97</sup> L'hypothèse de la querelle « amoureuse » est également supportée par Jarmila Loukotková, écrivaine et traductrice tchèque.<sup>98</sup> Tout de même, cela donnerait à l'affaire une intéressante nuance – le phénomène du prêtre (catholique) amoureux était toujours un thème sensible ; dans l'époque de Villon, cela a dû être un tabou.

En 1457, il ne pouvait pas revenir à Paris à cause d'une plainte de diffamation de certaine Catherine,<sup>99</sup> faite peu avant le cambriolage du collège de Navarre. Plus précisément, il a ramené ses copains, aussi ivres que lui, et tous ensemble ont crié des airs grivois devant la porte de sa maison pour ruiner sa réputation, comme était l'habitude des clercs de l'époque. Villon a fait le pareil à certaine Denise, mentionnée dans son *Testament*, qui l'a fait venir devant un tribunal par malédiction.<sup>100</sup> L'identité de cette Catherine reste un secret, mais il semble très probable qu'elle fût conforme à sa femme fatale.

Cette action n'est pas passée sans revanche. La famille de la femme a porté plainte. Ensuite, Villon est puni d'une façon bien spectaculaire ; il est rattaché à une charrette, traîné en long et en large du Quartier latin et frappé par un battoir de lavandière à chaque carrefour.

---

<sup>96</sup> **VILLON, François**, Double ballade in *Les Grands Classiques*, Poésie Française © 1996 - 2023, Disponible sur: [https://www.bonjourpoesie.fr/lesgrandsclassiques/Poemes/fran%C3%A7ois\\_villon/double\\_ballade](https://www.bonjourpoesie.fr/lesgrandsclassiques/Poemes/fran%C3%A7ois_villon/double_ballade). Page consulté 22 février 2023.

<sup>97</sup> **FELIX, Jozef**, *Já, François Villon*, op. cit., pp. 90-91.

<sup>98</sup> **LOUKOTKOVÁ, Jarmila**. *Navzdory básník zpívá: středověká epopej*. Praha : Státní nakladatelství krásné literatury, hudby a umění, 1957.

<sup>99</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., p. 174.

<sup>100</sup> **Ibid.**, pp. 201-208.

Encore une fois il a cherché Catherine à Paris, mais cette fois-là, elle s'est trouvé un nouvel amant ; à savoir, c'était Ythier Marchand, fils d'une famille des riches financiers parisiens et ancien ami de Villon. Depuis de moment-là, Villon se vengeait également à lui – par sa poésie, comme d'habitude.<sup>101</sup>

Qui était cette femme qui l'a « *fait goûter les groseilles* » ?<sup>102</sup> Sophie Cassagnes-Brouquet affirme qu'elle a probablement mérité la vengeance de Villon, étant coquette, insensible et moqueuse – qui plus est, elle « *l'a quitté pour un rival plus riche qui a fait donner du bâton au malheureux poète* » - un événement commun entre les rivaux, mais assez déshonorant quand même. Pourtant, il lui a attribué un surnom courtois – « *ma chère Rose* » - qui évoque *Le Roman de la Rose*.

Toutefois, à Paris, il y avait une famille de Vaucelles qui demeurait dans la proximité de Saint-Benoît-le-Bétourné, mais parmi ses femmes, il n'y avait aucune Catherine contemporaine de Villon.<sup>103</sup> Encore Sophie Cassagnes-Brouquet suggère que cela aurait pu être un simple jeu de mots poétique, car le même mot « *vaucelle* » signifie « le petit vallon » - une expression qui pourrait également évoquer les parties intimes d'une femme.<sup>104</sup> Qui que soit cette femme, un tel sobriquet ne témoigne pas beaucoup en faveur de sa chasteté virginale qui, à l'époque, a souvent décidé du mariage d'une jeune fille ; comme sa seule profession était le mariage et l'accouchement des enfants (sinon le couvent), la mauvaise réputation a pu bien ruiner sa vie .

Toutefois, Catherine n'était pas la seule amour dans la vie de François ; il y avait d'autres femmes, qui n'étaient qu'amours de passage. Juste après avoir évoqué Catherine, il s'est

---

<sup>101</sup> CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 201-208.

<sup>102</sup> Citation de *Double ballade*.

<sup>103</sup> Cela pourrait être le point commun de Catherine et Beatrice (Bice) di Folco Portinari, l'inspiratrice de la *Divine Comédie* de Dante. L'existence historique de celle-là est aussi discutée, mais la tradition dit que le poète ne l'a vue que deux fois dans sa vie, qu'elle était mieux située et qu'elle a épousé un autre homme – aussi riche et mieux situé. Catherine aurait-elle pu être une nouvelle Béatrice ? Ou bien, Villon a-t-il caché dans sa poésie une moquerie aux nouveaux poètes italiens qui, malgré leur modernité, ont pourtant conservé l'idéal de l'amour inaccessible ?

Source :

**FLORENCE INFERNO**, Beatrice and Dante, *Florence Inferno*, 14. Décembre 2016, Disponible sur: <https://www.florenceinferno.com/beatrice-portinari/>. Page consulté 24 février 2023.

<sup>104</sup> CASSAGNES-BROUQUET, Sophie, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 201-208.

plaint d'une maîtresse prénommée Marthe. Prétendument, celle-là l'a traité avec la même indifférence que Catherine et pourtant, il l'aimait et demandait sa pitié, ce que confirme la *Ballade à sa mie*.<sup>105</sup> Celle-là a encore des traits courtois ; pourtant, ces deux trahisons l'ont fait refuser le concept de l'amour courtois en totalité. Alain Chartier, le roi René, et même Charles d'Orléans, son patron d'autrefois, soudain deviennent objets de sa moquerie. « *Les belles dames sans merci* »<sup>106</sup> n'ont pas seulement pris son cœur, mais aussi son argent, leur beauté physique ne sert qu'à tromper et dissimuler leur perversion.<sup>107</sup>

Certes, Villon se moquait à la sentimentalité de la poésie courtoise, mais son histoire amoureuse, ne consistait-elle pas les mêmes sentiments qu'on trouve chez les poètes de la cour ? Chez Villon, l'amour se crée toujours hors de mariage et reste inaccompli. Les dames qu'il admirait n'étaient pas aristocrates, mais plutôt bourgeois ; toutefois, elles étaient toujours, d'une certaine manière, inaccessibles – soit elles étaient promises à un autre, soit elles l'ont moqué, abusé et abandonné ; il faut mentionner l'existence du *Rondeau*, où le poète pleure sur une jeune fille morte. Finalement, le pauvre Villon a rejoint ceux dont il s'est moqué – les trouveurs.

## II.2.4 François Villon – un poète maudit ?

Aujourd'hui, il est souvent associé aux « *Poètes maudits* » ; parfois, lui et Rutebeuf sont considérés leurs précurseurs<sup>108,109</sup>. Cet attribut, appartient-il vraiment à lui ?

---

<sup>105</sup> **Ibid.**

<sup>106</sup> Référence à *La Belle Dame sans merci*, célèbre poème d'Alain Chartier.

<sup>107</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 201-208.

<sup>108</sup> **STOUT, Julien**, «Une vie en plusieurs exemplaires : Observations sur le contexte manuscrit des Poèmes de l'Infortune de Rutebeuf», in *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012, Vol. 48, 3, pp. 33-58.

<sup>109</sup> **HOENSELAARS, A. J.**, *The Author as Character : Representing Historical Writers in Western Literature*, Teaneck, New Jersey : Fairleigh Dickinson University Press, 1999. 9780838637869, p. 72.

Paul Verlaine, le premier théoricien des Poètes maudits, semble de dire non. Même dans la deuxième édition, il ne considère que six écrivains, tous actifs au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'il a pu rencontrer en personne.<sup>110111</sup>

Pourtant, la vie au XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas une condition nécessaire pour que l'écrivain devienne maudit. Les théoriciens plus modernes, comme le poète et éditeur Pierre Seghers, osent englober dans cette définition d'autres poètes que les amis de Verlaine.<sup>112</sup> - chez Seghers, il s'agit surtout des poètes contemporains. En revanche, certains, comme Julien Stout ou A. J. Hoenselaars, se permettent de suggérer les poètes du passé – y compris François Villon. Leurs arguments sont les caractéristiques communes de tous les poètes maudits : la manque de compréhension depuis leur jeunesse, résultante en réjection des valeurs de la société et la conduite hors-normes : provocante, dangereuse, asociale, autodestructrice (y compris la consommation d'alcool et de drogues) ; leurs textes sont difficiles à lire et ils meurent avant de la reconnaissance de leurs génies à leurs justes valeurs.<sup>113</sup>

La plupart de ces caractéristiques est valable pour Villon. La manque de compréhension des autres est explicite chez lui – voir la *Ballade de Concours de Blois*. Ses tendances asociales sont bien documentées, tout comme le comportement provocateur et risqué. Il faut considérer quand même que ce type de comportement n'était pas incommun chez les étudiants de basse condition des années 1450 ; la différence entre Villon et les autres soit qu'il a franchement exprimé sa misère dans sa poésie. Il est aussi vrai qu'il n'est reconnu qu'après sa mort. En plus, sa poésie – notamment la *Ballade que Villon a fait à la requête de sa mère pour prier Notre Dame* témoigne qu'il a connu l'œuvre de Rutebeuf.<sup>114</sup>

Dans le passé, certains biographes de Villon, notamment le cercle autour de Marcel Schwob, croyaient qu'après la mort de Philippe Sermoise, le poète a rejoint le crime

---

<sup>110</sup> **VERLAINE, Paul.** *Les poètes maudits : Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé, Marceline Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam, Pauvre Lélian / Paul Verlaine.* Paris : Vannier, 1888.

<sup>111</sup> **BOURDELAS, Laurent,** *L'ivresse des rimes,* Paris : Stock, 2011, ISBN 9782234072053, p.17.

<sup>112</sup> **SEGHERS, Pierre,** *Poètes maudits d'aujourd'hui : 1946-1970,* Paris : éd. Seghers, 1973.

<sup>113</sup> **BENDHIF-SYLLAS, Myriam,** «Une histoire de l'écrivain maudit», in *Acta Fabula.* 2005, Vol. 6, 2.

<sup>114</sup> **CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline,** Préface, François VILLON, *Œuvres complètes,* op. cit., p. XXVI.

organisé – la bande de *coquillards*<sup>115</sup>. Bien que Jozef Felix constate il n’y en ait aucune preuve dans les sources d’archives de l’époque,<sup>116</sup> Sophie Cassagnes-Brouquet suggère plusieurs arguments pour sa liaison à ce regroupement. Elle fait référence notamment à ses ballades en jargon et argot, soulignant qu’ils sont écrits peu après le procès judiciaire contre la bande, qui est documenté dans un acte connu sous le nom « *Enquête sur les coquillards* » et rédigé entre le 3 octobre 1455 et 3 décembre de la même année.<sup>117</sup>

Mais sa poésie est-elle vraiment difficile et incompréhensible ? En langue originale et pour un lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle, il est certain que oui. Si nous négligeons le problème de compréhension de la langue, il reste encore un aspect problématique : c’est le mélange des styles « haut » et « bas » - en se moquant de la lyrique courtoise – qui est si typique pour Villon.<sup>118</sup> Un lecteur ou auditeur moins « lettré » s’amuserait ou s’émouvrait de plusieurs poèmes, mais il aurait du mal à comprendre sa moquerie à la courtoisie et le grand nombre de références à l’Antiquité. En ce qui concerne les lecteurs plus littéraires, ceux-ci pourraient admirer l’astuce verbale de Villon, mais ils pourraient être dégoutés par sa vulgarité occasionnelle.

Toutefois, il ne nous reste que de demander comment le poète renommé de Charles d’Orléans pourrait être attiré par le « vagabond » de François Villon, si celui-ci n’était pas du tout reconnu ?

Comment était donc « le vrai Villon » ? Un artiste troublé et maudit partout, un intellectuel d’érudition classique qui aimait se moquer d’autres intellectuels ou un voyou qui a mérité sa geôle ?

---

<sup>115</sup> Les *coquillards* était une des bandes organisées typiques pour la fin du Moyen Age. C’était un regroupement de soldats démobilisés, dont les activités étaient très variées : vols, maraudages, brigandages. Ils se déguisaient souvent en faux pèlerins à Compostelle, ce qui a produit le nom de leur bande (la coquille Saint-Jacques était le symbole de pèlerinage). En ce déguisement et, prétendument, pour la quête de croisade contre les Turcs, ils vendaient de fausses reliques, de fausses indulgences pontificales, des marchandises en fraude, ils falsifient la monnaie et trichaient aux cartes. La Coquille avait sa propre hiérarchie, ses lois et son jargon.

Source :

**CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., p. 235.

<sup>116</sup> **FELIX, Jozef**, *Jà, François Villon*, op. cit., p. 91.

<sup>117</sup> **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, op. cit., pp. 235-243.

<sup>118</sup> **FELIX, Jozef**, *Jà, François Villon*, op. cit.

De notre point de vue, la vie de Villon a beaucoup de peut-être, comme, pour certaines de ses périodes, il y a très peu de données (lieux de séjour, activités, contacts etc.) confirmées. C'est pourquoi les hypothèses et les légendes de la vie de Villon sont également comportées dans le présent travail ; bien qu'elles n'aient pas toutes la même consistance, elles complètent son image en tant qu'écrivain.

# III Le motif de menu peuple dans les poèmes de François Villon

## III.1. La vassalité

La relation de François Villon et les hommes puissants de l'époque est bien un problème à traiter dans le présent travail ; en dehors des faits biographiques, sa poésie peut dire beaucoup de son respect ou de son mépris pour la hiérarchie sociale du Moyen-Age, qui est à l'époque encore considérée sacrée et constante, avec quelques exceptions. On a pu gagner beaucoup d'argent, être érudits, mais cela ne nous a pas garanti une promotion sociale – dans les termes contemporains, le *plafond de verre*<sup>119</sup> de cette société était bien fort.

Du point de vue du XXI<sup>e</sup> siècle, son ton paraît servile. Dans le contexte de la société féodale, cela semble moins étonnant : pour atteindre leurs objectifs, les paysans ou les bourgeois ne pouvaient pas se passer de la faveur des aristocrates – surtout de celle de leurs propres seigneurs. Comme ceux-là étaient beaucoup moins nombreux que leurs sujets, il fallait être éloquent pour éveiller leur attention. C'est pourquoi François Villon a voyagé dans les régions de ses parents et pourquoi il a essayé de maintenir le contact avec les seigneurs.

C'était la raison probable pour laquelle il a contacté Jean de Bourbon pour emprunter de l'argent – et pour le réemprunter, au moyen de ballade, *Requete a Mons. de Bourbon*.<sup>120</sup> Il est bien vrai que n'importe quel homme aisé a pu lui offrir ce service, mais selon les données de la partie II.2.2., Villon ne l'a pas appelé « *le mien seigneur* » par hasard ; et comme son père provenait du Bourbonnais, il pouvait renvoyer à ce fait. En plus, ce poème est une preuve qu'il avait l'intention de *faire voir* que l'aristocrate l'a déjà

---

<sup>119</sup> Le *plafond de verre* (traduction de l'anglais : *glass ceiling*) est un terme sociologique et économique, qui désigne une barrière théorique qui empêche l'ascension de l'individu ou d'un groupe démographique, par exemple, à cause de sa race, de son sexe ou de mépris de classe.

Source :

**TOUREV, Pierre**, Plafond de verre, "Toupictionnaire" : Le dictionnaire de politique. Disponible sur: [https://www.toupie.org/Dictionnaire/Plafond\\_de\\_verre.htm](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Plafond_de_verre.htm). Page consulté 11 mars 2023.

<sup>120</sup> Annexe n°1, p. XVI.

subventionné – certes, il a pu l'intituler « *Fleur de Lys* » pour le flatter, mais également pour assurer tout le monde (y compris soi-même) qu'aux cas de nécessité, il aurait un protecteur assez bien situé pour être « *redouté* ».

Un ton bien différent est adopté par Villon dans sa *Double ballade (Épître à Marie d'Orléans)*<sup>121</sup> – à ne pas confondre avec l'autre *Double ballade*. Comme son destinataire est une petite fille, le pauvre Villon ose employer un ton plus confiant et « éducatif » ; ainsi, la ballade est non seulement une expression de gratitude, mais aussi l'appel à la merci des bien situés envers les moins fortunés. A différence du poème précédent, celui-ci référence beaucoup moins à l'origine noble de la destinataire ; avant tout, c'est une expression de gratitude à la princesse, qui est emmenée à Orléans – par chance – juste dans le moment où Villon souffrait dans la prison de cette ville. Également, on peut y remarquer un compliment à sa mère : « *Benoîte soit qui vous porta !* » ; cela peut renvoyer à leurs bons rapports. Un poème écrit pour célébrer la naissance de l'enfant (qui n'était pas un fils !) en est une autre preuve. Il ne faut pas oublier que la petite fille portait le prénom de sa mère : pour laquelle des Marie le poème est-il donc écrit ? Fors-ce grâce à son intervention que Villon est amnistié ?

L'autre dédication apparaît dans le *Grand Testament*<sup>122</sup> – au nouveau roi Louis XI qui a commencé son règne dans le moment où Villon était arrêté dans la prison de Meung. Il n'y a pas d'autres documents des rapports entre le roi et le poète ; le roi ne manifestait pas d'intérêt vif à la poésie. Nous pourrions en conclure que l'amnistie de Villon est celle de raccroc, dans les termes contemporains, ce n'était qu'une démarche populiste. En plus, il faut rappeler que Villon avait demandé le merci de son père avec lequel Louis avait toujours des rapports tendus. S'il ne méprisait pas le poète, il est possible de constater que Villon ne lui semblait pas « intéressant ».

En comparant les trois exemples, nous pourrions faire une conclusion plutôt paradoxale : dans les situations problématiques, Villon cherchait la protection des *hommes puissants*, pourtant, le plus engagé de ses protecteurs mentionnés dans le présent article était une *femme*. Evidemment, il devait avoir les sympathies des femmes ; c'était probablement grâce à son talent verbal et à sa capacité de se mettre dans leur peau – ce qu'il montre en abondance dans *Les regrets de la belle Heaulmière*.<sup>123</sup>

---

<sup>121</sup> Ibid, p. XIII.

<sup>122</sup> Annexe n°1, pp. XIX-XXI.

<sup>123</sup> Ibid, p. VIII-IX.



Enfin, Villon est parti de Paris pour se trouver un seigneur-protecteur, mais ce chemin n'était pas fait pour lui ; c'était Charles d'Orléans qui l'a tôt découvert. Et c'était Marie, sa femme, qui a fait le pas surprenant et progressif de devenir l'*amie* de ce « pauvre ».

## III.2. L'essor du français et la « fierté française »

Comme nous avons constaté dans la première partie du présent travail, le XV<sup>e</sup> siècle et le commencement de la Renaissance en Europe sont marqués également par l'essor des langues nationales au détriment du latin. Le français n'en était aucune exception.

Ce changement était important notamment pour les couches sociales plus basses. Pour la première fois, les bourgeois ont pu lire des livres dans leur langue maternelle et discuter l'Écriture, dont la traduction n'était plus passible d'une peine.

Ce changement était naturellement lié à l'essor du nationalisme ; en France, il est renforcé davantage par la victoire dans la Guerre de Cent Ans. La France du XV<sup>e</sup> siècle était une nation fière qui aimait faire voir son autosuffisance, ce qui est également visible dans la poésie de François Villon.

*Ballade des femmes de Paris*<sup>124</sup> semble d'être une ode sur les dames de Paris, plus précisément, à leurs langues habiles. Néanmoins, son envoi suggère une autre interprétation : « *Prince, aux dames parisiennes/De bien parler donnez le prix ;/Quoi que l'on die d'Italiennes, /Il n'est bon bec que de Paris.* » Le contenu de ce poème n'est pas simplement élogieux, on peut même dire courtois ; c'est une manifestation de fierté parisienne et française vis-à-vis à la mode italienne de l'époque – le *bon bec* de Paris pourrait également être associé à un poète – pourrait cela être une louange de soi-même de Villon ?

Comme il est décrit dans la partie I, la langue italienne est née au XIV<sup>e</sup> siècle grâce à Dante, Pétrarque et Boccace, les adeptes de *dolce stil novo*. A ses principes de base appartenait également la courtoisie, l'exaltation de l'image idéale d'une femme, bien que les femmes qui ont inspiré les trois poètes (Béatrice, Laure et *Fiammetta*) étaient des femmes réelles – deux étaient mères et épouses, la troisième était un enfant illégitime.<sup>125</sup>

---

<sup>124</sup> Annexe n°1, p. X.

<sup>125</sup> NALDONIOVÁ, Lenka, *Erós a jeho metamorfózy*, Ostrava : Ostravská univerzita, 2010, ISBN 978-80-7368-840-0, pp. 85-92.

Dans la poésie, les Italiens ont imposé la nouvelle forme de *sonnet*. Villon, typiquement pour lui, s'est opposé à cette mode : il est intervenu avec une *ballade*, exaltant les femmes en chair et os. Était-ce sa vision du nouveau style poétique, plus réaliste, plus sincère et surtout, plus français ?

En revanche, *Ballade des dames du temps jadis*<sup>126</sup> parle des légendes, ce qui ne semble pas très original pour la fin du Moyen Âge – sauf la constatation de Villon qu'elles n'existent pas (ou plus) et qu'il ne faut pas les chercher. Cela pourrait être une autre diatribe contre l'exaltation des figures mythiques de l'Antiquité, ou bien, de l'Italie et de la Grèce. Toutefois, le schème selon lequel il présente les femmes légendaires, n'est pas accidentel : il commence par Flora, une déesse romaine, et il termine par Jeanne d'Arc. La première strophe est la seule à parler de l'Antiquité ; les deux autres sont déjà remplies de références au Moyen-Âge français.

L'analyse de la fierté française de Villon serait incomplète sans *Ballade contre les ennemis de la France*<sup>127</sup> – qui porte également des titres *Ballade contre les Mesdisans de la France* ou *Ballade de l'honneur françois*. Celle-ci paraît également une sorte de « propagande » française, mais une propagande négative ; au lieu de faire voir les qualités de la France, elle contient une énumération des punitions et des horreurs infernaux auxquels les ennemis du pays sont condamnés. Il est aussi vrai que ce poème détone avec l'image qu'on attribue à Villon aujourd'hui : anticonformiste, anarchiste, brigand, mauvais garçon... Une hypothèse sur ce phénomène atypique pour lui est offerte par François Rabelais.<sup>128</sup> Celui-là raconte avec beaucoup d'humour un dialogue entre Villon et le roi d'Angleterre, ou le poète s'est réfugié ensuite de son bannissement de Paris. Ici, Villon se dit défenseur des armes (des armoiries, dans ce sens-là) de France, en racontant la terreur que ces armes pourraient inspirer au souverain, mais sans ton moqueur et humoriste. En regardant la ballade de Villon, le lecteur peut apercevoir les descriptions des souffrances si hyperboliques qu'elle pourraient provoquer un sourire – aussi que la

---

<sup>126</sup> Annexe n°1, p. XI.

<sup>127</sup> Ibid, p. IV.

<sup>128</sup> **EFFE, Frédéric**, « Ballade contre les Mesdisans » ou quand Villon, le mauvais sujet, défendait l'honneur français. *Moyen Âge Passion*. 6. juillet 2020. Disponible sur: <https://www.moyenagepassion.com/index.php/2020/07/06/ballade-contre-les-mesdisans-ou-quand-villon-le-mauvais-sujet-defendait-lhonneur-francais/>. Page consulté 27 avril 2023.

désinence *-us* répétitive, qui pourrait être une moquerie implicite de la latinisation de la langue des snobes.

Même si nous considérons que l'histoire de Rabelais est fictive, il est évident que le patriotisme de Villon était assaisonné d'humour – ce qui ne l'a pas dévalorisé, bien au contraire, il a rendu son patriotisme plus attractif, faisant un bon travail pour le *marketing* du royaume. En ce qui concerne les roturiers, la politique et les manigances de la cour leur étaient lointaines, mais la fierté d'être Français non. Son mélange des thèmes sérieux avec l'humour était bien insolite – était-ce une autre pas de Villon dans sa recherche du vrai style poétique français ? Ou bien, pourrait-ce être une invitation implicite à écrire des poèmes français pour résister à l'influence culturelle de l'étranger ?

### III.3. La femme et le féminin

Il est vrai que l'incorporation des femmes en général dans le *menu peuple* semble hasardeuse ; il y avait des femmes dans toutes les catégories sociales, certaines étaient très riches et érudites. Pourtant, les femmes exerçaient très peu d'influence réelle, en comparaison avec les hommes. Les femmes puissantes de la culture, comme Marie, épouse de Charles d'Orléans, ou la poétesse Christine de Pisan, étaient les exceptions qui confirmaient la règle. Les femmes avaient des biens, mais c'étaient des voix qui leur manquaient.

Dans la littérature, certes, les femmes étaient exaltées par les poètes courtois comme Alain Chartier, elles étaient protagonistes des romans, mais encore, en comparaison avec leurs homologues masculins, leurs rôles étaient stéréotypés : la femme était une vierge délicate, une dame belle mais inaccessible, une mère qui se s'est sacrifiée comme la sainte Vierge Marie ; les autres étaient soit les religieuses, soit les êtres surnaturels comme les fées ou les sorcières. Dans la littérature, la psychologie de la femme était encore très pauvre.

Une exception en était François Villon. Il serait exagéré de l'appeler féministe, mais il était sans doute un observateur doué et conscient de la condition des femmes.

Certes, on y trouve les images de femme traditionnelle. C'est notamment le cas de la *Ballade des dames du temps jadis*<sup>129</sup>, le « chant du cygne » qui constate l'« extinction » des beautés d'antan. Ce poème montre bien le réalisme de Villon : après avoir mentionné

---

<sup>129</sup> Annexe n°1, p. XI.

les cas divers de légendes françaises et de mythes, son envoi tout relativise : il faut cesser de songer. Pourtant, les images de femmes qu'il nous montre ne sont pas monotones : coude à coude, il y a des figures positives mais plutôt passives comme la nymphe Echo, ou Héloïse, la vilaine reine qui a – selon l'apocryphe populaire – fait noyer son ancien amant, et Jeanne, symbole de la résistance française pendant la Guerre de Cent Ans, mais également une travestie condamnée officiellement pour avoir porté le pantalon.

Néanmoins, un autre message transféré par ce poème pourrait être qu'il faut abandonner les stéréotypes. Il faut accepter les femmes réelles telles qu'elles sont, même si elles changent.

Où le « prince » peut-il trouver sa dame en chair et os, montrent plusieurs autres ballades. *Ballade de la grosse Margot*<sup>130</sup> peut s'associer aux ballades plus choquantes de Villon. Par les yeux d'un maquereau, elle nous présente une femme grossière, toujours en chaleur, qui se prostitue, cependant, elle est « *grosse* » – ce qui signifie « enceinte ». Dans son état, elle ne pourrait être plus différente de la Sainte Marie, elle devient même une « Antéchrist ». Pourtant, il est sensible qu'elle n'est pas indifférente au « *fruit* » de ses entrailles. En plus, quelconque soit cette femme, c'est sa dame qu'il aime, à laquelle il sert, et il est même prêt à tirer son épée pour son amour, comme un chevalier. C'est le jeu de Villon dans cette ballade ; c'est bien un poème chevaleresque, mais situé dans un endroit où on n'attend pas de chevalerie.

Une autre femme qui prend parole chez Villon est à trouver dans *Les regrets de la belle Heaumière*<sup>131</sup>. La physionomie de la locutrice est décrite d'une façon bien naturaliste : son visage, ses cheveux, les rides de sa peau, ses cuisses et même ses génitaux témoignent de sa vieillesse. Voici une des premières apparitions de laideur esthétique qui a même inspiré l'art visuel – Auguste Rodin a incorporé la « belle qui fut heaumière » dans sa *Porte de l'Enfer*.<sup>132</sup> Les comparaisons inconventionnelles, les « *cuisses grivelées comme des saucisses* » nous font souvent rire ; toutefois, il ne s'agit pas d'un art pour l'art, la laideur physique a sa valeur expressive : toute sa vie se lit dans elle. Son ancienne beauté, autrefois si appréciée, ne lui a apporté que « honte et péché » et l'a fait se prostituer pour l'amour d'une brute.

---

<sup>130</sup> Annexe n°1, p. VII.

<sup>131</sup> Ibid, p. VIII.

<sup>132</sup> Annexe n°2, p. II.

A propos au contexte extra-littéraire des poèmes ci-dessus, on ne sait pas si Margot existait, mais il est sûr que la mère de Villon et la belle heaulmière étaient des personnes réelles.<sup>133</sup> Ainsi, Villon a écrit plus que des poèmes lyriques ; c'étaient les témoignages des vies des trois femmes « invisibles » pour les chroniqueurs.

Il faut mentionner un autre aspect original de Villon (au moins, pour un poète de son époque) : sa personnalité poétique, était, en fait, *bisexuelle* ; il employait les voix poétiques masculines et féminines avec la même habileté et avec la même vraisemblabilité. C'est dommage qu'il n'existe pas de preuves qui pourraient nous indiquer si c'était un simple « jeu de rôles » ou si cette approche était un témoignage implicite de son identité.

### III.4. La mort omniprésente

*Les regrets de la belle Heaulmière*<sup>134</sup> n'est pas un simple récit de la vie d'une courtisane. C'est aussi une référence à la Mort. C'est la seule chose qui reste à faire aux vieilles filles de joie. Sous sa menace, leur ancienne beauté et gaieté, les amours qu'elles ont vécus, tout cela paraît sans véritable importance, tout cela ne leur sert plus à rien. En plus, quand une femme rejoint les autres, leurs destinées semblent pareilles, elles semblent se reprendre « *à maintz et maintes* », infiniment de fois de la même façon. Accroupies, elles se sentent encore plus petites en essayant de se réchauffer un peu. Où est donc le sens de leurs vies ? Villon semble parler surtout des prostituées, mais elles ne sont pas les seules à vivre une crise existentielle : si nous évaluons notre vie (et définissons notre respect de soi) par nos performances, quoi faire au moment où nous ne sommes plus « efficaces » ? Villon, malgré toute son originalité, reflète bien l'angoisse de la Mort et l'obsession par le jugement du tribunal de Dieu caractéristiques pour son époque. Pour lui, la Mort est un bourreau avide qui n'a pas d'égards pour notre âge, situation ou sensibilité, qui nous fait

---

<sup>133</sup> **ROS, Danielle**, Les regrets de la Belle Heaulmière... ou le temps enfui. in *Danielle Ros - lire, dire, penser*. Disponible sur: <http://danielleros.com/les-regrets-de-la-belle-heaulmiere/>. Page consulté 13 mars 2023.

<sup>134</sup> Annexe n°1, p. VIII.

tous souffrir, comme il affirme dans son *Grand Testament*<sup>135</sup> : « *Et meure Paris et Helaine / Quiconques meurt, meurt à douleur* ».

La Mort forme une sorte de mur qui sépare les mondes des morts et des vivants. « *Corps féminin, qui tant est tendre, / Poly, souef, si précieux, / Te faudra il ces maux attendre ? / Oy, ou tout vif aller es cieulx.* »<sup>136</sup> - même vis-à-vis à la Mort, Villon ne s'empêche pas de son ironie caractéristique.

Après son massacre, nous ne pouvons qu'espérer la grâce et la miséricorde de Dieu – mais l'a-t-il vraiment ? Aime-t-il nous vraiment, même avec tous nos péchés ? Tel angoisse se lit dans le refrain de *Ballade des Pendus*<sup>137</sup> – « *Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre !* » ; c'est le seul espoir pour un homme vivant dans un monde plein de souffrances.

Toutefois, François Villon ne voulait pas mourir ; au moins, il ne voulait pas périr trop tôt dans la prison. Parfois, il semblait perdre sa foi en la merci de Dieu et il préférait de s'adresser aux hommes – au roi, mais également à ses amis du menu peuple, même aux voyous et aux filles de joie – par l'*Épître à mes amis*<sup>138</sup>, qui exprime son attitude envers la vie terrestre : il ne l'idéalise pas, mais il ne la méprise non plus.

Même *Ballade des dames du temps jadis*<sup>139</sup> se moque du sentimentalisme de ceux qui rêvent de l'amour romanesque, ne pas se payant du bon temps sur la Terre. Quand on rêve des choses *passées*, on rêve des choses *mortes* qui ne peuvent plus revenir ; il n'y a pas de résurrection pour les mortels.

Néanmoins, la vie est-elle toujours meilleure que la mort ? Ne serait-il pas, au moins dans certains cas, meilleur de mourir ? C'est une idée de *Rondeau*<sup>140</sup>, un poème de forme traditionnelle, qui répète l'apostrophe de la Mort. Dans le contexte des œuvres de Villon, il s'agit d'un poème plutôt atypique : la matière ne joue aucun rôle, c'est l'idéal qui intéresse le poète – plus précisément, c'est l'idéal ancien de l'amour courtois. Les deux amants n'ont que *deux corps et un cœur*, l'objet perdu – la relation avec la fille décédée – semble parfait en comparaison avec la réalité grise du quotidien.

---

<sup>135</sup> Annexe n°1, pp. XIX-XXI.

<sup>136</sup> Ibid.

<sup>137</sup> Ibid, p. I.

<sup>138</sup> Ibid, p. II.

<sup>139</sup> Ibid, p. XI.

<sup>140</sup> Ibid, p. XVIII.

Dans la spiritualité de Villon, la mort est une force majeure dont la puissance éclipse même celle du Dieu. Tête à tête avec la mort, Villon semble le plus sincère, il perd son impertinence, son ironie et – ce qui a une importance particulière pour un écrivain – même sa pose artistique.

L'effet dramatique est souvent accentué par le contraste de la mort avec une force créatrice typique – l'amour. Cela suggère une autre lecture du *Rondeau* – est-ce une élégie à la mort de son aimée ou à une séparation si brusque et traumatisante qu'elle est perçue comme une véritable mort ?

### III.5. L'argent et la pauvreté

François Villon n'était pas un type de petit saint qui feint de mépriser les biens de ce monde ; il n'avait même pas peur de parler et écrire de l'argent, ou plutôt, de leur manque. Il constate que, quand on est pauvres, on n'a pas de temps ni pour le *carpe diem*, ni pour les nobles aspirations et pour l'amour : « *Bien est verté que j'é aymé/ Et aymeroye voulentiers ;/ Mais triste cueur, ventre affamé/ Qui n'est rassasié au tiers, / M'oste des amoureux sentiers.* » - conformément à la psychologie moderne, notamment à la *pyramide des besoins* d'Abraham Maslow, publiée cinq siècles plus tard<sup>141</sup> ; en quelque sorte, cela a fait Villon précurseur de psychologie.

Également *Ballade à s'amie*<sup>142</sup>, qui est avant tout un poème lyrique d'amour, contient une référence à l'argent dépensé en vain : « *Fausse beauté qui tant me coûte cher* ». Pareillement à Thibault d'Aussigny, cette dame-là est coupable du manque de solidarité – et elle aussi a son prénom « Marthe » dans le poème, bien qu'il soit caché dans les lettres initiales des vers.

La liste des ballades de Villon concernant l'argent serait incomplète sans *Grand Testament*<sup>143</sup>. C'est une confession générale de Villon, mais il exprime son « culte personnel » de *carpe diem*. Toutefois, ce qui rend cet œuvre unique, c'est que Villon, à différence des autres poètes, se rend compte que pour se payer du bon temps, il faut d'abord avoir assez d'argent.

Il commence par une invective concernant les finances : elle est faite contre l'évêque Thibault d'Aussigny, son plus grand ennemi de l'époque. Son trait le plus digne de punition est, par les propres mots de Villon, que « *Peu m'a d'une petite miche/ Et de froide eaue tout ung esté ;/ Large ou estroit, moult me fut chiche* » - bonnement et simplement, que l'évêque était trop avare pour s'occuper du bien-être de son prisonnier. Villon n'a pas cessé d'être croyant, mais il déclare son choix de chemin : il est laïque et fier.

Nous pouvons utiliser cette ballade également comme une preuve que bien que Villon n'était pas indifférent à la valeur de l'argent, il ne voyait aucun sens dans leur accumulation. Il semble que, dans la théologie de Villon, aucun péché capital n'est plus

---

<sup>141</sup> MASLOW, Abraham Harold, A Theory of Human Motivation in *Psychological Review*, 1943, 50, pp. 370-396.

<sup>142</sup> Annexe n°1, p. XIV.

<sup>143</sup> Ibid, pp. XIX-XXI.



grand que l'*avarice*. Les avarés sont dignes d'être moqués ; vu les dépenses de Villon, il avait le « droit » de se moquer d'eux, comme lui-même n'était pas du tout coupable de ce péché.

Pour Villon, les biens doivent *circuler* et *être partagés* pour bien servir. Toutefois, cela ne veut pas dire que toutes les directions de circulation sont dignes d'éloges. *Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaise vie*<sup>144</sup> l'affirme clairement par son refrain : « *Tout aux tavernes et aux filles !* » - évidemment, les « filles » sont les prostituées, les « filles de joie ». Au premier aspect, il s'agit d'un poème moraliste qui critique le gaspillage de l'argent trop étourdie. Pourtant, il faut remarquer que Villon parle également des façons de gagner de l'argent. Il commence par ceux qui sont universellement considérées malhonnêtes. (Puis, typiquement pour lui-même, il n'oublie pas de mentionner les péchés « favoris du clergé » -) Finalement, il arrive aux métiers sans « *ordures* », donc des travaux principalement manuels ; ils sont durs, mal payés, mais sont-ils les seuls à nous permettre une vie honnête.

La réponse de Villon, répétée dans le refrain, est pessimiste – non. N'importe comment on gagne de l'argent, il est tout dépensé dans les lieux de consommation et du péché. Le Dieu toujours existe, mais il n'y a personne à nous sauver du pouvoir de l'argent, à nous redresser vers les valeurs plus élevées, comme l'Église est déjà pleine de pécheurs.

Chez Villon, l'argent est impermanent, sa valeur est relative, pourtant, il parle à voix haute, souvent plus haute que la voix de Dieu. Villon n'idéalise pas la nature humaine en relation à l'argent : c'est une vraie addiction dont on est gênés de parler, qui pourtant contrôle nos vies. Personne ne la résiste, et il faut dire que la plupart ne le veut pas.

Encore, derrière la scène, il y a un pouvoir qui surpasse même la puissance de l'argent, qui tout efface : c'est la Mort. C'est elle qui a fait Villon dresser le bilan de sa vie, c'est elle qui nous fait demander le sens de la nôtre. Pourtant, elle ne nous donne aucun espoir. Chez Villon, le ciel bien existe, mais il ne nous assure aucune récompense.

---

<sup>144</sup> Ibid, p. VI.

## III.6. La spiritualité de Villon – le désir de la piété simple et universelle

Un aspect remarquable de la poésie spirituelle de Villon est son vif intérêt aux éléments féminins de la religion et à la spiritualité féminine. Déjà les derniers vers du *Grand Testament* sont destinés à une femme.<sup>145</sup>

*Ballade pour prier Notre Dame*,<sup>146</sup> écrite pour la mère de Villon, est un poème « maternel » et « marial » à la fois. Certes, il s'agit surtout d'un poème dévot qui représente la foi des pauvres, mais il ne faut pas oublier que c'est aussi un poème *féminin*, une confession d'une femme à une autre. Cela n'est pas si commun à l'époque ; le culte de la Sainte Marie était déjà présent dans l'environnement catholique-romain, tout le monde y participait, il y avait des couvents de femmes, toutefois, les femmes ne sont pas considérées dignes d'être prêtresses ou d'étudier la théologie. Vis à vis, Villon rend hommage à une vieille femme illettrée, mais sincère et extraordinairement consciente. C'est bien un hommage à une mère, exprimant l'amour et l'admiration de son fils, mais il s'agit également d'un exemple aux autres : voici une femme vertueuse qui mérite plus d'appréciation.

Bien que la mère de Villon professât une foi simple et dévote, son fils était un cas différent. Etant donné qu'il est élevé par un chanoine depuis son enfance, il devait avoir une connaissance vaste de la théologie en général aussi que de la vie quotidienne de l'Église.

Nous pouvons bien voir sa connaissance de Bible dans l'*Épître à mes amis*<sup>147</sup>. Désespéré et déçu par la bienveillance inconstante des puissants, Villon a décidé de parler à ceux qu'il croyait d'être ses véritables amis. La forme choisie rappelle de propos délibéré les épîtres de l'apôtre Paul – surtout celles destinées aux Corinthiens, pourvu que la ville de Corinthe fût capitale de Grèce de l'Antiquité (comme Paris est la capitale de France), païenne pour la plupart et connue par sa prodigalité - comme le milieu que fréquentait le poète. Conformément à Paul, Villon a également adopté un ton personnel dans cette

---

<sup>145</sup> Voir la partie III.6.

<sup>146</sup> Annexe n°1, p. V.

<sup>147</sup> Annexe n°1, p. II.

ballade.<sup>148</sup> Il a l'air de parler surtout aux classes basses, mais le style qu'il a adopté et les références qu'il fait ne sont pas du tout « basses ». Certes, une personne pauvre la pourrait lire et s'en amuser, mais son message implicite est destiné plutôt aux plus puissants de ses ennemis : le clergé. Il constate que malgré son éducation, il n'a guère envie de les rejoindre ni de les défendre. Il préfère de se mettre à côté de ceux que le clergé méprise, sur les pas de Saint Paul, mais sans intention de moraliser.

Il est possible de considérer les autres points communs de Saint Paul et de Villon. Premièrement, les deux sont connus sous un nom qui ne leur est pas attribué à la naissance. Dans le cas de Paul, il s'agit de son *cognomen*, donc de son troisième nom, qui se référait à un trait caractéristique de son porteur et pouvait également être hérité. « Paul », *Paulus* en latin, signifie « *petit, faible, ou peu considérable* »<sup>149</sup> ; en revanche, Villon s'est appelé « *pauvre Villon* ».

Deuxièmement, Paul n'était pas sans péchés. Les siens étaient même exceptionnellement graves : il a assassiné plusieurs épigones de Jésus Christ (ou aidait leur meurtre), croyant aveuglement que cela était nécessaire pour la protection du judaïsme. Après sa conversion, il est devenu premier évangéliste des païens.<sup>150</sup> De la part de Villon, c'était une référence maline : ainsi, en avouant ses délits, il a exprimé sa volonté de pénitence – mais cela ne signifie pas qu'il n'était pas sincère.

Pour conclure, il n'est pas improbable que Villon ait la volonté d'avoir une foi simple comme sa mère et les pauvres ; pourtant, il ne pouvait pas se « débarrasser » de sa formation, partiellement universitaire et partiellement acquise chez un prêtre. C'était un « théologien malgré lui ».

---

<sup>148</sup> **KNIGHT, Kevin**, Epistles to the Corinthians in Catholic Encyclopedia, *New Advent*, New Advent LLC. Disponible sur: <https://www.newadvent.org/cathen/04364a.htm>. Page consulté 20 mars 2023.

<sup>149</sup> **BASLEZ, Marie-Françoise**, *Saint Paul*, Paris : Librairie Arthème Fayard, coll. Pluriel, 2012, ISBN 978-2-8185-0263-1, p. 213.

<sup>150</sup> **CHLUMSKÝ, Jan**, Obrácení sv. Pavla in *Světki k nám hovoří...*, 2009. Disponible sur: <http://catholica.cz/?a=10>. Page consultée 27 mars 2023.

Probablement, il est tombé d'accord avec la parole des béatitudes de l'Évangile de Mathieu : « *Heureux les pauvres en esprit, /car le Royaume des Cieux est à eux.* »<sup>151</sup>

Pour terminer, il faut mentionner la *Ballade de merci*, dont la langue semble grossière, pourtant, son idée principale est radicalement « christique » : c'est un manifeste de l'égalité théologique de tous les hommes – pas seulement que même les « *publicains et prostituées* »<sup>152</sup> peuvent demander notre merci, mais qu'il faut également demander la leur.

---

<sup>151</sup> **AELF**, Les Béatitudes (Matthieu 5, 3-12) in *Église catholique en France*.

Disponible sur: <https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/prier/prieres/372206-les-beatitudes-matthieu-5-3-12/>. Page consulté 7 avril 2023.

<sup>152</sup> Référence à Bible, Matthieu 21, 28-32.

# Conclusion

Il y a beaucoup d'aspects remarquables et originels qu'on peut apercevoir dans les images du « menu peuple » dans la poésie de Villon. Néanmoins, la parole finale du présent travail est ciblée à quelques-unes qui suggèrent des réflexions plus profondes.

Premièrement, l'imaginaire de la pauvreté et du bas-fond chez Villon est extraordinairement riche et divers. Il est très probable que c'était une intention de l'auteur qui a voulu créer un contrepoids aux caractères royaux et nobles connus de la lyrique et du roman courtois. Les « pauvres » ne sont pas simplement défavorisés, ils sont tristes, joyeux, agressifs, amoureux et réfléchis. Dans sa *Ballade des pendus*, Villon va encore plus loin : il exprime sa solidarité avec les condamnés, les plus grands « outsiders » de la société – voir les punitions dégradantes et souvent déshumanisantes auxquelles lui-même était exposé.

Deuxièmement, il faut définir sens de la pauvreté chez Villon. De quoi les pauvres sont-ils appauvris ? Ce n'est pas seulement l'argent ou les biens qui leur manquent. Les plaintes de Villon contre l'injustice, l'inégalité et les jeux de prince des riches et nobles suggèrent que malgré la situation financière instable, ses grandes douleurs étaient plutôt la manque de respect et d'appréciation. Est-ce la raison pour laquelle il se mettait avec flexibilité dans la peau de tous les êtres qui ont perdu, qui regrettent leurs vies ou qui ne sont pas entendus ?

Voici un autre trait caractéristique de Villon – l'*empathie*. Il ne parle pas du point de vue d'un observateur compassionnant, typique pour les philanthropes ; chez lui, le locuteur même est défavorisé.

En ce qui concerne les locuteurs, un phénomène insolite présent chez Villon est qu'il donne parfois la parole aux femmes, ce qui était, dans son époque, inouï chez les poètes masculins. Dans le présent travail, c'est sa mère et la vieille courtisane, dite « La belle heulmière » - deux femmes bien différentes. Le choix de sa mère pour locutrice est compréhensible, vu que les deux avaient probablement une relation très proche ; en plus, il devait avoir des reproches pour être un « mauvais garçon » et fils d'une femme si vertueuse.

La belle heulmière est aussi vieille, mais loin du vieux sage aux cheveux blanc, connu des contes de fée. C'est une vieille qui n'est pas réconciliée avec sa vie et surtout avec les signes de la proximité de la mort. Villon a également adressé une problématique de l'apparence physique : malgré toutes les vertus, c'est surtout elle qui définit la « valeur »

d'une femme pour les autres, et souvent même pour elle-même, même dans les cas où elle ne lui rapporte que du malheur.

Finalement, il semble que tous les thèmes sociaux qui apparaissent chez Villon s'associent à un plan thématique : sa spiritualité. Villon, malgré tous ses conflits avec la clairce, semble de n'avoir jamais perdu sa foi en Dieu.

Ce Dieu est-il miséricordieux ? La vie éternelle existe-t-elle ? Chez Villon, ces questions restent sans réponse. Pourtant, le désir de transcendance est explicite et ardent. Ce désir s'appuie à la société entière, et Villon souligne que même « les plus bas » sont dignes du merci, à différence des Thibault d'Aussigny, qui devraient être autorités morales, mais ils ne les sont pas.

Tout cela suggère que Villon se croyait d'être plus qu'un simple chrétien – il se voyait, en quelque sorte, *apôtre*. La foi qu'il professait était celle de la pauvreté, surtout d'esprit, mais vu ses activités, il péchait souvent contre cet idéal. Pourtant, son désir de l'Église pauvre, simple et sincère reflétait bien les idées réformistes du Moyen-Age tardif ; en France, il était encore précurseur.

Qui était donc le destinataire de ses « épîtres » ? Il est vrai que les thèmes viennent souvent du milieu pauvre, la versification permet de chanter les ballades, ce qui pourrait plaire à tous, mais le style « haut », les images poétiques et le caractère de lettre ouverte de certaines ballades (*Requête à Mons. de Bourbon*) témoignent plutôt pour le contraire, plus précisément, pour l'hypothèse que l'objectif des ballades de Villon était plutôt la sensibilisation des personnes aisées.

Malheureusement, sa poésie, malgré son caractère persuasif, n'a guère influencé la situation des autres « pauvres ». Il a fallu beaucoup de temps pour que son message social soit apprécié ; pourtant, il faut accentuer que celle n'a pas dû servir de lutte contre le féodalisme et l'Église catholique, ce qui allait bien avec le « matérialisme historique ».

Villon, bien qu'il fût aussi un poète satirique, n'avait pas une ambition de changer l'ordre mondial ; sa poésie est plutôt une question qu'une réponse. Fait accompli est que tout le monde – y compris ceux que le monde a oubliés ou damnés – a son âme et sa sensibilité unique ; pourtant, tout le monde est connecté et parfois relationné par des liaisons bien destructives pour l'âme. Avec une telle contradiction, comment trouve-t-on les idéaux d'amour et de fraternité ? Villon ne nous donne aucune réponse ; pourtant, lui-même semble de ne jamais cesser de les chercher.

Par conséquent, la première partie du présent mémoire est une description socio-historique de l'époque, avec une focalisation sur l'humanisme et les tendances

démocratisantes en Europe, sur l'évolution spirituelle et religieuse et l'impact de tous ces événements sur les arts et la littérature. En France, il a fallu également considérer les conséquences de la Guerre de Cent Ans.

La deuxième partie traite la vie de François Villon depuis son origine jusqu'à sa « disparition » inexplicée. En concordance avec le thème du mémoire, son éducation est accentuée, aussi que ses contacts avec le milieu criminel, qui ont pu influencer son emploi de pseudonymes. Son attitude envers la courtoisie et le classement entre les « poètes maudits » sont aussi considérés.

La troisième partie comporte l'analyse thématique des poèmes, y compris les ballades et les autres formes, aussi que le *Grand Testament*.

Pour conclure, il est possible de constater que le caractère social de la poésie de Villon n'est pas une « rébellion » autotélique contre le féodalisme. Il est encadré dans sa vision du monde paradisiaque, sans rivalité, haine et violence, du monde plein d'amour de Dieu, où les péchés sont remis. Hélas, l'accessibilité de ce paradis est sans assurance.

# Résumé

Tato diplomová práce pojednává o jedné z tematických zvláštností v díle Françoise Villona, francouzského básníka vrcholného středověku. Jde o rozpor mezi jeho rozsáhlým humanitním, potažmo teologickým, vzděláním, a jeho neschopností zařadit se do společnosti, kde by toto vzdělání skutečně uplatnil. Z hlediska literatury se toto projevilo jako osobitá kombinace vysoké stylistické úrovně, odkazů na literaturu a mytologii, a zároveň silného sociálního citění a občas dekadentní estetiky.

Proto se tato práce, dříve, než je přikročeno k vlastní analýze básní, zabývá i stavem francouzské společnosti v 15. století a Villonovou pozicí v této společnosti.

První část práce je tedy společensko-historickým popisem dané doby. Pozornost je věnována zrodu humanistických a občanských tendencí v Evropě, vývoji v oblasti církví a náboženství a vlivu tohoto dění na umění a literaturu. S ohledem na Francii jsou pak zohledněny i následky stoleté války na vztahy vnitřní i vnější, poválečná rekonstrukce státu, rozdíly mezi regiony a také charakter tehdejších panovníků.

Druhá část pojednává o životě samotného Françoise Villona, od jeho dětství a rodičů až po jeho dosud nevysvětlené „zmizení“. V souladu s tématem práce je zdůrazněno jeho studium a v kontrastu s ním bohaté styky s podsvětím a následná uvěznění a jejich možný vliv na různá Villonova jména a pseudonymy. Rovněž je posouzen Villonův vztah ke dvorské lyrice a možnost zařadit ho mezi tzv. prokleté básníky.

Ve třetí části přistupujeme k vlastní tematické analýze. Brány v úvahu jsou jak typické „villonské balady“, tak i básně jiných forem, včetně známé *Závěti*.

Závěrem je možné konstatovat, že sociální tematika ve Villonově poezii rozhodně není samoučelnou rebelií proti „vrchnosti“ a feudalismu. Zapadá do Villonova osobitého teologického obrazu ideálního světa, kde není rivalita, nenávist ani násilí a vládne Boží láska a odpuštění – tedy ráje. Dosažitelnost tohoto stavu však zůstává otázkou.



# Bibliographie

1. **AELF**, Les Béatitudes (Matthieu 5, 3-12), *Église catholique en France*. Disponible sur: <https://eglise.catholique.fr/approfondir-sa-foi/prier/prieres/372206-les-beatitudes-matthieu-5-3-12/>.
2. "*Ars moriendi*.", Bibliothèque municipale, Marseille : 1415 et 1450.
3. **AYRES-BENNETT, Wendy**, *A History of the French Language Through Texts*, Londres : Psychology Press, 1996.
4. **BARROW, Geoffrey W. S.**, *Robert Bruce and the community of the realm of Scotland*, n°4, Édinburgh : Edinburgh University Press, 2005, ISBN 978-0-7486-2022-7.
5. **BASLEZ, Marie-Françoise**, *Saint Paul*, Paris : Librairie Arthème Fayard, coll. Pluriel, 2012, ISBN 978-2-8185-0263-1.
6. **Basoche**. *Dictionnaire de la langue française Larousse*. Disponible sur: <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/basoche/8231>.
7. **BENDHIF-SYLLAS, Myriam**, Une histoire de l'écrivain maudit in *Acta Fabula*, 2005, vol. 6, n°2.
8. **BERGESE, Cf. Daniel**, Jean Huss – Une réforme avant la Réforme , *La Revue réformée*, 2015, vol. LXVI, n°275.
9. **BLECHA, Ivan a kol.** *Filosofický slovník*. Olomouc : FIN, 1995, ISBN 80-7182-014-8.
10. **BOURDELAS, Laurent**, *L'ivresse des rimes*, Paris : Stock, 2011, ISBN 9782234072053.
11. **BOVE, Boris**, *Stoletá válka*, Praha : Univerzita Karlova, Nakladatelství Karolinum, 2021, ISBN 9788024647722.
12. **CASSAGNES-BROUQUET, Sophie**, *De moi, pauvre, je veux parler*, Paris : Éditions Albin Michel, 2016, ISBN 9782226325921.
13. **CERQUIGLINI-TOULET, Jacqueline**, Préface in François VILLON. *Oeuvres complètes*, Paris : Éditions Gallimard, 2014.
14. **CHARPIER, Jacques**, *François Villon*, Paris : Éditions Pierre Seghers, 1966.
15. **CHIRON, Yves**, *Histoire des conciles*, Paris : Perrin, 2011, ISBN 9782262033095.
16. **CHLUMSKÝ, Jan**, Obrácení sv. Pavla, *Světki k nám hovoří...*, 2009. Disponible sur: <http://catholica.cz/?a=10>.

17. *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, **TOUCHAGUES Laurent et DICKÈS Christophe (éditeurs)**, Paris : Groupe Robert Laffont, 2013, Sv. « Conciliarisme ». 2221140265.
18. **DUBY, Georges**, *Dějiny Francie od počátků po současnost*, Univerzita Karlova (éditeur), Praha : Nakladatelství Karolinum, 2003, ISBN 80-7184-514-0.
19. **DUBY, Georges**, *Věk katedrál, Umění a společnost 980-1420*, Praha : Argo, 2022, ISBN 9788025738085.
20. **EFFE, Frédéric**, « Ballade contre les Mesdisans » ou quand Villon, le mauvais sujet, défendait l'honneur français, *Moyen Âge Passion*, 6. juillet 2020. Disponible sur: <https://www.moyenagepassion.com/index.php/2020/07/06/ballade-contre-les-mesdisans-ou-quand-villon-le-mauvais-sujet-defendait-lhonneur-francais/>.
21. **FAVIER, Jean**, *François Villon: život středověké Paříže*, Praha : Garamond, 2001, ISBN 8086379256.
22. **FELIX, Jozef, Já**, *François Villon*, Praha, Litomyšl : Paseka, 2005, p. 87, ISBN 80-7185-603-7.
23. **FLORENCE INFERNO**, Beatrice and Dante, *Florence Inferno*, 14. Décembre 2016. Disponible sur: <https://www.florenceinferno.com/beatrice-portinari/>.
24. **FOJTA, Josef**, François Villon - seminární práce, *Vývoj světové literatury*. 2003. Disponible sur: [https://crg.cz/sekce/svetova\\_literatura/Francois\\_Villon.html](https://crg.cz/sekce/svetova_literatura/Francois_Villon.html).
25. **FROISSART, Jean**, Livre second in *Les Chroniques*, Paris : A. Desrez, libraire-éditeur, 1835. Texte établi par J. A. C. Buchon, 1835.
26. **GERMANY SPIEGEL ONLINE, Hamburg**, Villon: Krummes Holz, *Der Spiegel*, 1961, n°8.
27. **GEBRA, Fernando de Moraes**, Entre mito e história: O sebastianismo em Mensagem de Fernando Pessoa, *Revista Letras*, Janvier/avril 2006, n°68.
28. **HAY, Denis**, *Evropa pozdního středověku 1300-1500*, Praha : Vyšehrad, 2010, ISBN 9788070219867.
29. **Hoenselaars, A. J**, *The Author as Character : Representing Historical Writers in Western Literature*, Teaneck, New Jersey : Fairleigh Dickinson University Press, 1999, ISBN 9780838637869.
30. **KLÍMA, Jan**, *Salazar - tichý diktátor*, Praha : Aleš Skřivan ml., 2005, ISBN 8086493156.

31. **KNIGHT, Kevin**, Epistles to the Corinthians in Catholic Encyclopedia *New Advent*, New Advent LLC. Disponible sur: <https://www.newadvent.org/cathen/04364a.htm>.
32. **LAFUENTE, Modesto**, *Historia general de Espana: desde los tiempos primitivos hasta la muerte de Fernando VII*, Madrid : Montaner y Simon, 1889, vol. 5.
33. **LE GENTIL, Pierre**, *La littérature française du Moyen-âge*, Paris : Armand Colin, 1990, ISBN 2200322046.
34. **LE GOFF, Jacques**, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris : Flammarion, 2008, ISBN 9782080289841.
35. **LOUKOTKOVÁ, Jarmila**, *Navzdory básník zpívá: středověká epeje*, Praha : Státní nakladatelství krásné literatury, hudby a umění, 1957.
36. **MALÝ, Radomír**, TYRAN, NEBO OTEC VLASTI? *Te Deum*, Mars 2010. Disponible sur: [http://www.tedeum.cz/3\\_2010/salazar\\_tyran\\_otec\\_vlasti\\_032010.htm](http://www.tedeum.cz/3_2010/salazar_tyran_otec_vlasti_032010.htm).
37. **MASLOW, Abraham Harold**, A Theory of Human Motivation, *Psychological Review*, 1943, n°50.
38. Nacionais com Ordens Portuguesas in *Ordens honoríficas portuguesas*, Presidência da República Portuguesa, 2011. Disponible sur: <https://www.ordens.presidencia.pt/?idc=153&list=1>.
39. **NALDONIOVÁ, Lenka**, *Erós a jeho metamorfózy*, Ostrava : Ostravská univerzita, 2010, ISBN 978-80-7368-840-0.
40. **REURE, Odon Claude**, *Simple conjecture sur les origines paternelles de François Villon*, Paris : H. Champion, 1902.21. **SUARÈS, André**, *François Villon*, Paris : Les Cahiers de la Quinzaine, 1932.
41. **ROS, Danielle**, Les regrets de la Belle Heaulmière... ou le temps enfui, *Danielle Ros - lire, dire, penser*. Disponible sur: <http://danielleros.com/les-regrets-de-la-belle-heaulmiere/>.
42. **SAINTSBURY, George**, *François Villon in Encyclopaedia Britannica*, Chisholm : Cambridge University Press, 1911.
43. **SLADKÝ, Vítězslav**, Johanka z Arku – muzikál i opera, *Musical-Opereta*, 26. 1 2009. Disponible sur: <https://www.musical-opereta.cz/johanka-z-arku-muzikal-i-opera/>.

44. **STOUT, Julien**, Une vie en plusieurs exemplaires : Observations sur le contexte manuscrit des Poèmes de l'Infortune de Rutebeuf, *Études françaises*, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012, vol. 48, n°3.
45. **SEGHERS, Pierre**, *Poètes maudits d'aujourd'hui : 1946-1970*, Paris : éd. Seghers, 1973.
46. **ŠINDELÁŘ, Vladimír**, *Cesta na popraviště*, Písek : Praam, 2001, ISBN 8090300243.
47. **The Editors of Encyclopaedia Britannica**, Praguerie, French Revolt, *Encyclopaedia Britannica*. Disponible sur: <https://www.britannica.com/event/Praguerie>.
48. **TOUREV, Pierre**, Plafond de verre in "*Toupictionnaire*" : *Le dictionnaire de politique*. Disponible sur: [https://www.toupie.org/Dictionnaire/Plafond\\_de\\_verre.htm](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Plafond_de_verre.htm).
49. **VAPEREAU, Gustave**, *Dictionnaire universel des littératures*, Paris : Hachette, 1876.
50. **VERDON, Laure**, *Le Moyen Âge*, Paris : Le Cavalier Bleu éditions, coll. « Idées reçues », 2003, ISBN 2846700893.
51. **VERLAINE, Paul**, *Les poètes maudits : Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Stéphane Mallarmé, Marceline Desbordes-Valmore, Villiers de l'Isle-Adam, Pauvre Lélian / Paul Verlaine*, Paris : Vannier, 1888.
52. **VILLON, François, Double ballade**, *Les Grands Classiques*. Poésie Française © 1996 - 2023. Disponible sur: [https://www.bonjourpoesie.fr/lesgrandsclassiques/Poemes/fran%C3%A7ois\\_villon/double\\_ballade](https://www.bonjourpoesie.fr/lesgrandsclassiques/Poemes/fran%C3%A7ois_villon/double_ballade).
53. **VILLON, François**, *Le Lais ou le Petit Testament. Il lascito o il piccolo testamento*, Giuseppe Antonio Brunelli (éditeur), Fasano : Schena Editore, 2010.
54. **WILLESME, Jean-Pierre**, L'art gothique, *Grammaire des styles*, Paris : Flammarion, 1892.

# ANNOTATION

Nom : Gabriela Brožová

Département, faculté : Département des études romanes, Faculté des arts

Nom du mémoire : François Villon : chroniqueur du menu peuple

Extension du mémoire : 61 pp.

Annexes : 1x Textes intégraux de poèmes, 1x Images et œuvres d'art, 1xCD

Titres littéraires utilisés : 55

Mots clés : François Villon, poésie, Bas Moyen Age, défavorisés, société

Caractéristique : Le thème du présent mémoire est l'analyse thématique de l'œuvre poétique de François Villon, notamment le conflit entre son éducation et son incapacité de s'intégrer dans la société. Sa première partie est une description historique et sociale du XV<sup>e</sup> siècle en France. La deuxième partie traite la vie de François Villon et son influence possible à sa création. La dernière partie est une analyse de ses ballades et poèmes.

# ABSTRACT

Name: Gabriela Brožová

Department, faculty: Department of Romance languages, Faculty of Arts

Name of the thesis: François Villon: common people's chronicler

Extension of the thesis: 61 pp.

Annexes: 1x Whole texts of the poems, 1x Pictures and works of art, 1x CD

Titles of literature: 55

Key words: François Villon, poetry, Late Middle Ages, disadvantaged, society

Characteristics: This work's main topic is thematic analysis of the works of François Villon, of the conflict between his education and his incapacity of integration into the society. The first part is a historical and social description of the 15th century in France. The second part concerns François Villon's life and its possible influence on his creation. The last part is an analysis of Villon's ballads and poems.

UNIVERZITA PALACKÉHO V OLOMOUCI  
Filozofická fakulta  
Akademický rok: 2021/2022

Studijní program: Francouzská filologie  
Forma studia: Prezenční  
Specializace/kombinace: Francouzská filologie / Portugalská  
filologie (FFma-POmi)

Specializace v rámci které má být VŠKP vypracována: Francouzská filologie maior

## Podklad pro zadání DIPLOMOVÉ práce studenta

Jméno a příjmení: **Bc. Gabriela BROŽOVÁ**  
Osobní číslo: **F210785**  
Adresa: **U Tenisu 2911/3a, Šumperk, 78701 Šumperk 1, Česká republika**  
Téma práce: **François Villon: chroniqueur du menu peuple**  
Téma práce anglicky: **François Villon: common people's chronicler**  
Jazyk práce: **Čeština**  
Vedoucí práce: **doc. PhDr. Marie Voždová, Ph.D.**  
**Katedra romanistiky – francouzština**

Zásady pro vypracování:

1. Contexte historique - la France au 15<sup>ème</sup> siècle
2. La position extraordinaire de Villon dans la société
3. Analyse des poèmes concrets de Villon

Seznam doporučené literatury:

Jacques Charpier: François Villon, Paris, Éditions Pierre Seghers, 1966  
Jozef Felix Já, François Villon, Praha a Litomyšl, Paseka, 2005  
Georges Duby: Dějiny Francie od počátků po současnost, Praha, Univerzita Karlova, nakladatelství Karolinum, 2003  
Pierre Le Gentil: La littérature française du Moyen-âge, Paris, Colin, 1990  
Italo Siciliano, François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Âge, Paris, Colin, 1934

Stav schvalování: Studentem dopracován podklad VŠKP

Podpis studenta:

Datum:

Podpis vedoucího práce:

Datum:

# Annexe 1 - textes intégraux

## L'Épitaphe de Villon ou " Ballade des pendus "

Frères humains, qui après nous vivez,  
N'ayez les coeurs contre nous endurcis,  
Car, si pitié de nous pauvres avez,  
Dieu en aura plus tôt de vous mercis.  
Vous nous voyez ci attachés, cinq, six :  
Quant à la chair, que trop avons nourrie,  
Elle est piéça dévorée et pourrie,  
Et nous, les os, devenons cendre et poudre.  
De notre mal personne ne s'en rie ;  
Mais priez Dieu que tous nous veuille  
absoudre !

Se frères vous clamons, pas n'en devez  
Avoir dédain, quoique fûmes occis  
Par justice. Toutefois, vous savez  
Que tous hommes n'ont pas bon sens rassis.  
Excusez-nous, puisque sommes transis,  
Envers le fils de la Vierge Marie,  
Que sa grâce ne soit pour nous tarie,  
Nous préservant de l'inférieure foudre.  
Nous sommes morts, âme ne nous harie,

Mais priez Dieu que tous nous veuille  
absoudre !

La pluie nous a débués et lavés,  
Et le soleil desséchés et noircis.  
Pies, corbeaux nous ont les yeux cavés,  
Et arraché la barbe et les sourcils.  
Jamais nul temps nous ne sommes assis  
Puis çà, puis là, comme le vent varie,  
A son plaisir sans cesser nous charrie,  
Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.  
Ne soyez donc de notre confrérie ;  
Mais priez Dieu que tous nous veuille  
absoudre !

Prince Jésus, qui sur tous a maistrie,  
Garde qu'Enfer n'ait de nous seigneurie :  
A lui n'ayons que faire ne que soudre.  
Hommes, ici n'a point de moquerie ;  
Mais priez Dieu que tous nous veuille  
absoudre !



## Épître à mes amis

Ayez pitié, ayez pitié de moi,  
A tout le moins, s'il vous plaît, mes amis !  
En fosse gis, non pas sous houx ne mai,  
En cet exil ouquel je suis transmis  
Par Fortune, comme Dieu l'a permis.  
Filles aimant jeunes gens et nouveaux,  
Danseurs, sauteurs, faisant les pieds de  
veaux,  
Vifs comme dards, aigus comme aiguillon,  
Gousiers tintant clair comme cascaveaux,  
Le laisserez là, le pauvre Villon ?

Chantres chantant à plaisance, sans loi,  
Galants riant, plaisants en faits et dits,  
Coureux allant francs de faux or, d'aloï,  
Gens d'esperit, un petit étourdis,  
Trop demourez, car il meurt entandis.  
Faiseurs de lais, de motets et rondeaux,  
Quand mort sera, vous lui ferez chaudes  
!  
Où gît, il n'entre éclair ne tourbillon :

De murs épais on lui a fait bandeaux.  
Le laisserez là, le pauvre Villon ?

Venez le voir en ce piteux arroi,  
Nobles hommes, francs de quart et de dix,  
Qui ne tenez d'empereur ne de roi,  
Mais seulement de Dieu de paradis ;  
Jeûner lui faut dimanches et merdis,  
Dont les dents a plus longues que râteaux ;  
Après pain sec, non pas après gâteaux,  
En ses boyaux verse eau à gros bouillon ;  
Bas en terre, table n'a ne tréteaux.  
Le laisserez là, le pauvre Villon ?

Princes nommés, anciens, jouvenceaux,  
Impétrez-moi grâces et royaux sceaux,  
Et me montez en quelque corbillon.  
Ainsi le font, l'un à l'autre, pourceaux,  
Car, où l'un brait, ils fuient à monceaux.  
Le laisserez là, le pauvre Villon ?

## Belle leçon aux enfants perdus

" Beaux enfants, vous perdrez la plus  
Belle rose de vo chapeau ;  
Mes clerks près prenant comme glus,  
Se vous allez à Montpipeau  
Ou à Ruel, gardez la peau :  
Car, pour s'ébattre en ces deux lieux,  
Cuidant que vausît le rappeau,  
Le perdit Colin de Cayeux.

" Ce n'est pas un jeu de trois mailles,  
Où va corps, et peut-être l'âme.  
Qui perd, rien n'y sont repentailles  
Qu'on n'en meure à honte et diffame ;  
Et qui gagne n'a pas à femme  
Dido, la reine de Carthage.  
L'homme est donc bien fol et infâme  
Qui, pour si peu, couche tel gage.

" Qu'un chacun encore m'écoute !  
On dit, et il est vérité,  
Que charterie se boit toute,  
Au feu l'hiver, au bois l'été.  
S'argent avez, il n'est enté,  
Mais le dépendez tôt et vite.  
Qui en voyez-vous hérité ?  
Jamais mal acquît ne profite.

## Ballade contre les ennemis de la France

Rencontré soit de bêtes feu jetant  
Que Jason vit, quérant la Toison d'or ;  
Ou transmué d'homme en bête sept ans  
Ainsi que fut Nabugodonosor ;  
Ou perte il ait et guerre aussi vilaine  
Que les Troyens pour la prise d'Hélène ;  
Ou avalé soit avec Tantalus  
Et Proserpine aux infernaux palus ;  
Ou plus que Job soit en grieve souffrance,  
Tenant prison en la tour Dedalus,  
Qui mal voudroit au royaume de France !

Quatre mois soit en un vivier chantant,  
La tête au fond, ainsi que le butor ;  
Ou au grand Turc vendu deniers  
comptants,  
Pour être mis au harnais comme un tor ;  
Ou trente ans soit, comme la Magdelaine,  
Sans drap vêtir de linge ne de laine ;  
Ou soit noyé comme fut Narcissus,  
Ou aux cheveux, comme Absalon, pendus,

Ou, comme fut Judas, par Désespérance ;  
Ou puist périr comme Simon Magus,  
Qui mal voudroit au royaume de France !

D'Octovien puist revenir le temps :  
C'est qu'on lui coule au ventre son trésor ;  
Ou qu'il soit mis entre meules flottant  
En un moulin, comme fut saint Victor ;  
Ou transglouti en la mer, sans haleine,  
Pis que Jonas ou corps de la baleine ;  
Ou soit banni de la clarté Phébus,  
Des biens Juno et du soulas Vénus,  
Et du dieu Mars soit pugni à outrance,  
Ainsi que fut roi Sardanapalus,  
Qui mal voudroit au royaume de France !

Prince, porté soit des serfs Eolus  
En la forêt où domine Glaucus,  
Ou privé soit de paix et d'espérance :  
Car digne n'est de posséder vertus,  
Qui mal voudroit au royaume de France !

## Ballade pour prier Notre Dame

Dame du ciel, régente terrienne,  
Emperière des infernaux palus,  
Recevez-moi, votre humble chrétienne,  
Que comprise soie entre vos élus,  
Ce nonobstant qu'oncques rien ne valus.  
Les biens de vous, ma Dame et ma  
Maîtresse  
Sont bien plus grands que ne suis  
pécheresse,  
Sans lesquels biens âme ne peut mériter  
N'avoir les cieus. Je n'en suis jangleresse :  
En cette foi je veuil vivre et mourir.

A votre Fils dites que je suis sienne ;  
De lui soient mes péchés abolus ;  
Pardonne moi comme à l'Egyptienne,  
Ou comme il fit au clerc Theophilus,  
Lequel par vous fut quitte et absolus,  
Combien qu'il eût au diable fait promesse  
Préservez-moi de faire jamais ce,  
Vierge portant, sans rompure encourir,

Le sacrement qu'on célèbre à la messe :  
En cette foi je veuil vivre et mourir.

Femme je suis pauvrete et ancienne,  
Qui riens ne sais ; oncques lettres ne lus.  
Au moutier vois, dont suis paroissienne,  
Paradis peint, où sont harpes et luths,  
Et un enfer où damnés sont boullus :  
L'un me fait peur, l'autre joie et liesse.  
La joie avoir me fais, haute Déesse,  
A qui pécheurs doivent tous recourir,  
Comblés de foi, sans feinte ne paresse :  
En cette foi je veuil vivre et mourir.

Vous portâtes, digne Vierge, princesse,  
Iésus régnant qui n'a ni fin ni cesse.  
Le Tout-Puissant, prenant notre faiblesse,  
Laisa les cieus et nous vint secourir,  
Offrit à mort sa très chère jeunesse ;  
Notre Seigneur tel est, tel le confesse :  
En cette foi je veuil vivre et mourir.

## **Ballade de bonne doctrine à ceux de mauvaise vie**

" Car ou soies porteur de bulles,  
Pipeur ou hasardeur de dés,  
Tailleur de faux coins et te brûles  
Comme ceux qui sont échaudés,  
Traîtres parjurs, de foi vidés ;  
Soies larron, ravis ou pillés :  
Où s'en va l'acquêt, que cuidez ?  
Tout aux tavernes et aux filles.

" Rime, raille, cymbale, luthes,  
Comme fol feintif, éhontés ;  
Farce, brouille, joue des flûtes ;  
Fais, ès villes et ès cités,  
Farces, jeux et moralités,  
Gagne au berlan, au glic, aux quilles  
Aussi bien va, or écoutez !  
Tout aux tavernes et aux filles.

" De tels ordures te recules,  
Laboure, fauche champs et prés,  
Sers et panse chevaux et mules,  
S'aucunement tu n'es lettrés ;  
Assez auras, se prends en grés.  
Mais, se chanvre broyes ou tilles,  
Ne tends ton labour qu'as ouvrés  
Tout aux tavernes et aux filles ?

" Chausses, pourpoints aiguilletés,  
Robes, et toutes vos drapilles,  
Ains que vous fassiez pis, portez  
Tout aux tavernes et aux filles.

## Ballade de la grosse Margot

Se j'aime et sers la belle de bon hait.  
M'en devez-vous tenir ne vil ne sot ?  
Elle a en soi des biens à fin souhait.  
Pour son amour ceins bouclier et passot ;  
Quand viennent gens, je cours et happe un  
pot,  
Au vin m'en vois, sans démener grand bruit  
;  
Je leur tends eau, fromage, pain et fruit.  
S'ils payent bien, je leur dis que " bien stat ;  
Retournez ci, quand vous serez en ruit,  
En ce bordeau où tenons notre état. "

Mais adoncques il y a grand déhait  
Quand sans argent s'en vient coucher  
Margot ;  
Voir ne la puis, mon coeur à mort la hait.  
Sa robe prends, demi-ceint et surcot,  
Si lui jure qu'il tendra pour l'écot.  
Par les côtés se prend cet Antéchrist,  
Crie et jure par la mort Jésus-Christ  
Que non fera. Lors empoigne un éclat ;

Dessus son nez lui en fais un écrit,  
En ce bordeau où tenons notre état.  
  
Puis paix se fait et me fait un gros pet,  
Plus enflé qu'un velimeux escarbot.  
Riant, m'assied son poing sur mon sommet,  
" Go ! go ! " me dit, et me fiert le jambot.  
Tous deux ivres, dormons comme un sabot.  
Et au réveil, quand le ventre lui bruit,  
Monte sur moi que ne gâte son fruit.  
Sous elle geins, plus qu'un ais me fais plat,  
De paillarder tout elle me détruit,  
En ce bordeau où tenons notre état.

Vente, grêle, gèle, j'ai mon pain cuit.  
Je suis paillard, la paillarde me suit.  
Lequel vaut mieux ? Chacun bien  
s'entresuit.  
L'un l'autre vaut ; c'est à mau rat mau chat.  
Ordure aimons, ordure nous assuit ;  
Nous défuyons honneur, il nous défuit,  
En ce bordeau où tenons notre état.

## Les Regrets de la belle Heaulmière

Jà parvenue à vieillesse.

Advis m'est que j'oy regretter

La belle qui fut heaulmière,

Soy jeune fille souhaitter

Et parler en ceste manière :

« Ha ! vieillesse felonne et fière,

Pourquoy m'as si tost abatue ?

Qui me tient que je ne me fière,

Et qu'à ce coup je ne me tue ?

« Tollu m'as ma haulte franchise

Que beauté m'avoit ordonné

Sur clerz, marchans et gens d'Eglise :

Car alors n'estoit homme né

Qui tout le sien ne m'eust donné,

Quoy qu'il en fust des repentailles,

Mais que luy eusse abandonné

Ce que reffusent truandailles.

« A maint homme l'ay reffusé,

Qui n'estoit à moy grand saigesse,

Pour l'amour d'ung garçon rusé,

Auquel j'en feiz grande largesse.

A qui que je feisse finesse,

Par m'ame, je l'amoye bien !

Or ne me faisoit que rudesse,

Et ne m'amoyt que pour le mien.

« Jà ne me sceut tant detrayner,

Fouller au piedz, que ne l'aymasse,

Et m'eust-il faict les rains trayner,

S'il m'eust dit que je le baisasse

Et que tous mes maux oubliasse ;

Le glouton, de mal entaché,

M'embrassoit... J'en suis bien plus

grasse !

Que m'en reste-il ? Honte et peché.

« Or il est mort, passé trente ans,

Et je remains vieille et chenuë.

Quand je pense, lasse ! au bon temps,

Quelle fus, quelle devenue ;

Quand me regarde toute nue,

Et je me voy si très-changée,

Pauvre, seiche, maigre, menue,

Je suis presque toute enragée.

« Qu'est devenu ce front poly,

Ces cheveulx blonds, sourcilz voutlyz,

Grand entr'œil, le regard joly,

Dont prenoye les plus subtilz ;

Ce beau nez droit, grand ne petiz ;

Ces petites jointes oreilles,

Menton fourchu, cler vis traictis,

Et ces belles lèvres vermeilles ?

« Ces gentes espaules menues,

Ces bras longs et ces mains tretisses ;

Petitz tetins, hanches charnues,

Eslevées, propres, faittisses

A tenir amoureuses lysses ;

Ces larges reins, ce sadinet,

Assis sur grosses fermes cuysse,  
Dedans son joly jardinet ?

« Le front ridé, les cheveulx gris,  
Les sourcilz cheuz, les yeulx estainctz,  
Qui faisoient regars et ris,  
Dont maintz marchans furent attainctz ;  
Nez courbé, de beaulté loingtains ;  
Oreilles pendans et moussues ;  
Le vis pally, mort et destainctz ;  
Menton foncé, lèvres peaussues :

« C'est d'humaine beaulté l'yssues !  
Les bras courts et les mains contraictes,  
Les espaulles toutes bossues ;

Mammelles, quoy ! toutes retraictes ;  
Telles les hanches que les tettes.  
Du sadinet, fy ! Quant des cuysse,  
Cuysse ne sont plus, mais cuyssettes  
Grivelées comme saulcisses.

« Ainsi le bon temps regretons  
Entre nous, pauvres vieilles sotttes,  
Assises bas, à croppetons,  
Tout en ung tas comme pelottes,  
A petit feu de chenevottes,  
Tost allumées, tost estainctes ;  
Et jadis fusmes si mignottes !...  
Ainsi en prend à maintz et maintes. »



## Ballade des femmes de Paris

Quoiqu'on tient belles langagères  
Florentines, Vénitiennes,  
Assez pour être messagères,  
Et même les anciennes,  
Mais soient Lombardes, Romaines.  
Genevoises, à mes périls,  
Pimontoises, savoisiennes,  
Il n'est bon bec que de Paris.

De beau parler tiennent chaïères,  
Ce dit-on, les Napolitaines,  
Et sont très bonnes caquetières  
Allemandes et Prussiennes ;  
Soient Grecques, Egyptiennes,  
De Hongrie ou d'autres pays,  
Espagnoles ou Catelettes,

Il n'est bon bec que de Paris.  
  
Brettes, Suisses n'y savent guères,  
Gasconnes, n'aussi Toulousaines :  
De Petit Pont deux harengères  
Les concluront, et les Lorraines,  
Angloises et Calaisiennes,  
(Ai-je beaucoup de lieux compris ?)  
Picardes de Valenciennes ;  
Il n'est bon bec que de Paris.

Prince, aux dames parisiennes  
De bien parler donnez le prix ;  
Quoi que l'on die d'Italiennes,  
Il n'est bon bec que de Paris.

## Ballade des Dames du temps jadis

Dites-moi où, n'en quel pays,  
Est Flora la belle Romaine,  
Archipiades, ne Thaïs,  
Qui fut sa cousine germaine,  
Echo, parlant quant bruit on mène  
Dessus rivière ou sur étang,  
Qui beauté eut trop plus qu'humaine ?  
Mais où sont les neiges d'antan ?

Où est la très sage Héloïse,  
Pour qui fut châtré et puis moine  
Pierre Esbaillart à Saint-Denis ?  
Pour son amour eut cette essence.  
Semblablement, où est la roïne  
Qui commanda que Buridan  
Fût jeté en un sac en Seine ?  
Mais où sont les neiges d'antan ?

La roïne Blanche comme un lis  
Qui chantait à voix de sirène,  
Berthe au grand pied, Bietrix, Aliz,  
Haramburgis qui tint le Maine,  
Et Jeanne, la bonne Lorraine  
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen ;  
Où sont-ils, où, Vierge souveraine ?  
Mais où sont les neiges d'antan ?

Prince, n'enquerrez de semaine  
Où elles sont, ni de cet an,  
Que ce refrain ne vous remaine :  
Mais où sont les neiges d'antan ?

## Double ballade

Pour ce, aimez tant que voudrez,  
Suivez assemblées et fêtes,  
En la fin ja mieux n'en vaudrez  
Et n'y rompez que vos têtes ;  
Folles amours font les gens bêtes :  
Salmon en idolatria,  
Samson en perdit ses lunettes.  
Bien heureux est qui rien n'y a !

Orpheüs le doux ménétrier,  
Jouant de flûtes et musettes,  
En fut en danger du meurtrier  
Chien Cerbéus à quatre têtes ;  
Et Narcissus, le bel honnêtes ,  
En un parfond puits se noya  
Pour l'amour de ses amourettes.  
Bien heureux est qui rien n'y a !

Sardana, le preux chevalier  
Qui conquist le règne de Crètes,  
En voulut devenir moulier  
Et filer entre pucelettes ;  
David le roi, sage prophètes,  
Crainte de Dieu en oublia,  
Voyant laver cuisses bien faites.  
Bien heureux est qui rien n'y a !

Amon en vout déshonorer,  
Feignant de manger tartelettes,  
Sa soeur Thamar et déflouer,  
Qui fut chose mout déshonnêtes ;  
Hérode, pas ne sont sornettes,  
Saint Jean-Baptiste en décola  
Pour danses, sauts et chansonnettes.  
Bien heureux est qui rien n'y a !

De moi, pauvre, je veuil parler :  
J'en fus battu comme à ru teles,  
Tout nu, ja ne le quiers celer.  
Qui me fit mâcher ces groselles,  
Fors Catherine de Vaucelles ?  
Noël, le tiers, ait, qui fut la,  
Mîtaines à ces noces telles !  
Bien heureux est qui rien n'y a !

Mais que ce jeune bacheler  
Laissât ces jeunes bachelettes ?  
Non ! et le dût-on brûler  
Comme un chevaucheur d'écouvettes.  
Plus douces lui sont que civettes ;  
Mais toutefois fol s'y fia :  
Soient blanches, soient brunettes,  
Bien heureux est qui rien n'y a !

## Épître à Marie d'Orléans (Double ballade)

Combien que j'ai lu en un dit :  
Inimicum putes, y a,  
Qui te presentem laudabit,  
Toutefois, non obstant cela,  
Oncques vrai homme ne cela  
En son courage aucun grand bien,  
Qui ne le montrât çà et là :  
On doit dire du bien le bien.

Saint Jean-Baptiste ainsi le fit,  
Quand l'Agnel de Dieu décela.  
En ce faisant pas ne méfit,  
Dont sa voix ès tourbes vola ;  
De quoi saint Andry Dieu loua,  
Qui de lui ci ne savoit rien,  
Et au Fils de Dieu s'aloua :  
On doit dire du bien le bien.

Envoyée de Jésus Christ,  
Rappelez çà jus par deçà,  
Les pauvres que Rigueur proscrit  
Et que Fortune bétourna.  
Si sais bien comment il m'en va :  
De Dieu, de vous, vie je tiens...  
Benoîte soit qui vous porta !  
On doit dire du bien le bien.

Ci, devant Dieu, fait congnoissance,  
Que créature fusse morte,  
Ne fût votre douce naissance,  
En charité puissant et forte,  
Qui ressuscite et reconforte  
Ce que Mort avait pris pour sien.  
Votre présence me conforte :  
On doit dire du bien le bien.

Ci vous rends toute obéissance,  
A ce faire Raison m'exhorte,  
De toute ma pauvre puissance ;  
Plus n'est deuil qui me déconforte,  
N'autre ennui de quelconque sorte.  
Vôtre je suis et non plus mien ;  
A ce, Droit et Devoir m'enhorte :  
On doit dire du bien le bien.

O grâce et pitié très immense,  
L'entrée de paix et la porte,  
Somme et bénigne clémence,  
Qui nos fautes tout et supporte,  
Se de vous louer me déporte,  
Ingrat suis, et je le maintiens,  
Dont en ce refrain me transporte :  
On doit dire du bien le bien.

Princesse, ce los je vous porte,  
Que sans vous je ne fusse rien.  
A vous et à vous m'en rapporte.  
On doit dire du bien le bien.

## Ballade à s'amie

Fausse beauté qui tant me coûte cher,  
Rude en effet, hypocrite douleur,  
Amour dure plus que fer à mâcher,  
Nommer que puis, de ma défaçon seur,  
Cherme félon, la mort d'un pauvre coeur,  
Orgueil mussé qui gens met au mourir,  
Yeux sans pitié, ne veut Droit de Rigueur,  
Sans empirer, un pauvre secourir ?

Mieux m'eût valu avoir été sercher  
Ailleurs secours, c'eût été mon honneur ;  
Rien ne m'eût su hors de ce fait hâcher :  
Trotter m'en faut en fuite et déshonneur.  
Haro, haro, le grand et le mineur !  
Et qu'est-ce ci ? Mourrai sans coup férir ?  
Ou Pitié veut, selon cette teneur,  
Sans empirer, un pauvre secourir ?

Un temps viendra qui fera dessécher,  
Jaunir, flétrir votre épanie fleur ;  
Je m'en risse, se tant pusse mâcher,  
Las ! mais nenni, ce seroit donc foleur :  
Vieil je serai, vous laide, sans couleur ;  
Or buvez fort, tant que ru peut courir ;  
Ne donnez pas à tous cette douleur,  
Sans empirer, un pauvre secourir.

Prince (amoureux), des amants le graigneur,  
Votre mal gré ne voudroie encourir,  
Mais tout franc coeur doit, par Notre Seigneur,  
Sans empirer, un pauvre secourir.

## Ballade de merci

A Chartreux et à Célestins,  
A Mendians et à Dévotes,  
A musards et clauepatins,  
A servants et filles mignottes  
Portants surcots et justes cottes,  
A cuidereaux d'amour transis,  
Chaussant sans méhaing fauves bottes,  
Je crie à toutes gens mercis.

A fillettes montrant tétins,  
Pour avoir plus largement hôtes,  
A ribleurs, mouveurs de hutins  
A bateleurs trayant marmottes,  
A fous, folles, à sots, à sottes,  
Qui s'en vont sifflant six à six  
A vessies et mariottes,  
Je crie à toutes gens mercis,

Sinon aux traîtres chiens mâtins  
Qui m'ont fait ronger dures crôtes,  
Mâcher maints soirs et maints matins,  
Qu'ores je ne crains trois crottes.  
Je fisse pour eux pets et rottes ;  
Je ne puis, car je suis assis.  
Au fort, pour éviter riottes,  
Je crie à toutes gens mercis.

Qu'on leur froisse les quinze côtes  
De gros maillets forts et massis,  
De plombées et tels pelotes.  
Je crie à toutes gens mercis.

## Requete a Mons. de Bourbon

Le mien seigneur et prince redoubté,  
Fleuron de lys, royalle geniture,  
Françoys  
Villon, que  
Travail a dompté  
A coups orbes, par force de bature,  
Vous supplie par ceste humble escripture  
Que lui faciez quelque gracieux prest.  
De s'obliger en toutes cours est prest,  
Si ne doubtez que bien ne vous contente :  
Sans y avoir dommaige n'interest,  
Vous n'y perdez seulement que l'attente.

A prince n'a ung denier emprunté,  
Fors a vous seul, vostre humble créature.  
De six escus que luy avez preste,  
Cela pieça il meist en nourriture.  
Tout se paiera ensemble, c'est droiture,  
Mais ce sera legierement et prest ;  
Car, se du glan rencontre en la forest  
D'entour  
Patay, et chastaignes ont vente,  
Paie serez sans delay ny arrest :  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

Se je peusse vendre de ma santé  
A ung  
Lombart, usurier par nature,  
Faulte d'argent m'a si fort enchanté  
Que j'en prendroie, ce cuide, l'adventure.  
Argent ne pens a gippon n'a sainture ;  
Beau sire  
Dieux ! je m'esbaïs que c'est  
Que devant moy croix ne se comparoist,  
Si non de bois ou pierre, que ne mente ;  
  
Mais s'une fois la vraye m'apparoist,  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

Prince du lys, qui a tout bien complaist,  
Que cuidez vous comment il me desplaist.  
Quant je ne puis venir a mon entente ?  
Bien m'entendez ; aidez moy, s'il vous  
plaist :  
Vous n'y perdrez seulement que l'attente.

Au dos de la lettre

Allez, lettres, faictes ung sault ;  
Combien que n'ayez pié ne langue,  
Remonstrez en vostre harangue  
Que faulte d'argent si m'assault.

## Ballade du concours de Blois

Je meurs de seuf auprès de la fontaine,  
Chaud comme feu, et tremble dent à dent ;  
En mon pays suis en terre lointaine ;  
Lez un brasier frissonne tout ardent ;  
Nu comme un ver, vêtu en président,  
Je ris en pleurs et attends sans espoir ;  
Confort reprends en triste désespoir ;  
Je m'éjouis et n'ai plaisir aucun ;  
Puissant je suis sans force et sans pouvoir,  
Bien recueilli, débouté de chacun.

Rien ne m'est sûr que la chose incertaine ;  
Obscur, fors ce qui est tout évident ;  
Doute ne fais, fors en chose certaine ;  
Science tiens à soudain accident ;  
Je gagne tout et demeure perdant ;  
Au point du jour dis : " Dieu vous doint bon  
soir ! "

Gisant envers, j'ai grand paour de choir ;  
J'ai bien de quoi et si n'en ai pas un ;  
Echoite attends et d'homme ne suis hoir,

Bien recueilli, débouté de chacun.

De rien n'ai soin, si mets toute ma peine  
D'acquérir biens et n'y suis prétendant ;  
Qui mieux me dit, c'est cil qui plus m'ataine,  
Et qui plus vrai, lors plus me va bourdant ;  
Mon ami est, qui me fait entendant  
D'un cygne blanc que c'est un corbeau noir  
;

Et qui me nuit, crois qu'il m'aide à pourvoir  
;

Bourde, verté, aujourd'hui m'est tout un ;  
Je retiens tout, rien ne sait concevoir,  
Bien recueilli, débouté de chacun.

Prince clément, or vous plaise savoir  
Que j'entends mout et n'ai sens ne savoir :  
Partial suis, à toutes lois commun.  
Que sais-je plus ? Quoi ? Les gages ravoir,  
Bien recueilli, débouté de chacun. [00]



## Rondeau (Mort, j'appelle de ta rigueur

Mort, j'appelle de ta rigueur,  
Qui m'as ma maîtresse ravie,  
Et n'es pas encore assouvie  
Si tu ne me tiens en langueur :

Onc puis n'eus force ni vigueur ;  
Mais que te nuisoit-elle en vie,  
Mort ?

Deux étions et n'avions qu'un coeur ;  
S'il est mort, force est que dévie,  
Voire, ou que je vive sans vie  
Comme les images, par coeur,  
Mort !

# Le Grand Testament

I

En l'an de mon trentiesme aage,  
Que toutes mes hontes j'euz beues,  
Ne du tout fol, ne du tout saige  
Non obstant maintes peines eues,  
Lesquelles j'ay toutes receues  
Soubz la main Thibault d'Aucigny ...  
S'esvesque il est, signant les rues,  
Qu'il soit le mien je le regny.

II

Mon seigneur n'est ne mon evesque,  
Soubz luy ne tiens, s'il n'est en friche ;  
Foy ne luy doy n'ommaige avecque,  
Je ne suis son serf ne sa biche.  
Peu m'a d'une petite miche  
Et de froide eaue tout ung esté ;  
Large ou estroit, moult me fut chiche :  
Tel luy soit Dieu qu'il m'a esté !

(...)

VII

Si prie au benoist filz de Dieu,  
Qu'a tous mes besoins je reclame,  
Que ma povre priere ait lieu  
Vers luy, de qui tiens corps et ame,  
Qui m'a preservé de maint blasme  
Et franchy de ville puissance.  
Loué soit Il, et Nostre Dame,  
Et Loÿs, le bon roy de France,

VIII

Auquel doint Dieu l'eur de Jacob  
Et de Salmon l'onneur et gloire

Quant de prouesse, il en a trop,  
De force aussi, par m'ame, voire,  
En ce monde cy transsitaire  
Tant qu'il a de long ne de lé,  
Afin que de lui soit memoire,  
Vivre autant que Mathussalé,

IX

Et douze beaux enfans, tous masles,  
Veoir de son cher sang royal,  
Aussi preux que fut le grant Charles,  
Conceuz en ventre nupcial,  
Bons comme fut saint Marcial.  
Ainsi en preigne au feu dauphin !  
Je ne luy soubzhaicte autre mal,  
Et puis paradis en la fin.

X

Pour ce que foible je me sens  
Trop plus de biens que de sancté,  
Tant que je suis en mon plain sens,  
Sy peu que Dieu m'en a presté,  
Car d'autre ne l'ay emprunté,  
J'ay ce testament tres estable  
Fait, de derreniere voulenté,  
Seul pour tout et inrevocable,

XI

Escript l'ay l'an soixante et ung,  
Lors que le roy me delivra  
De la dure prison de Mehum,  
Et que vie me recouvra,  
Dont suis, tant que mon cueur vivra,  
Tenu vers luy m'usmilier,

Ce que feray jusqu'il mourra :  
Bienfait ne se doit oublier  
(...)  
XVI  
Se pour ma mort le bien publicque  
D'aucune chose vaulsist mieulx,  
A mourir comme ung homme inique  
Je me jugasse, ainsi m'est Dieux !  
Griefz ne faiz a jeunes ne vieux,  
Soie sur piez ou soy en biere :  
Les mons ne bougent de leurs lieux  
Pour ung povre, n'avant n'arriere.  
(...)  
XXV  
Bien est verté que j'é aymé  
Et aymeroye volentiers ;  
Mais triste cueur, ventre affamé  
Qui n'est rassasié au tiers,  
M'oste des amoureux sentiers.  
Au fort, quelc'um s'en recompence  
Qui est ramply sur les chantiers,  
Car la dance vient de la pance !  
XXVI  
Bien sçay, se j'eusse estudié  
Ou temps de ma jeunesse folle  
Et a bonnes meurs dedié,  
J'eusse maison et couche molle ...  
Mais quoy ! je fuyoie l'escolle  
Comme fait le mauvaiz enfant.  
En escripvant ceste parolle,  
A peu que le cueur ne me fent.  
XXVII  
Le dit du Saige trop lui feiz  
Favourable, bien en puis mais !

Qui dist : " Esjoïs toy, mon filz,  
En ton adolescence ", mes  
Ailleurs sert bien d'ung autre mes,  
Car " Jeunesse et adoleissance  
C'est son parler, ne moins ne mes  
Ne sont qu'abuz et ygnorance ".  
(...)  
XXXV  
Povre je suis de ma jeunesse,  
De povre et de peticte extrasse ;  
Mon pere n'eust oncq grant richesse,  
Ne son ayeul, nommé Orrace ;  
Povreté tous nous suit et trace.  
Sur les tumbeaux de mes ancestres,  
Les ames desquelz Dieu embrasse,  
On n'y voit couronnes ne ceptres.  
(...)  
XXXVIII  
Si ne suis, bien le considere,  
Filz d'ange, portant dyademe  
D'estoille ne d'autre sidere.  
Mon pere est mort, Dieu en ait l'ame;  
Quant est du corps, il gist soubz lame . .  
J'entens que ma mere mourra,  
—Et le scet bien, la povre femme—  
Et le filz pas ne demourra.  
XXXIX  
Je congnois que povres et riches,  
Sages et folz, prestres et laiz,  
Nobles, villains, larges et chiches,  
Petiz et grans, et beaulx et laiz,  
Dames à rebrassez collez,  
De quelconque condicion,

Protans atours et bourrelez,  
Mort saisit sans exception.

XL

Et meure Paris et Helaine,  
Quiconques meurt, meurt à douleur  
Telle qu'il pert vent et alaine;  
Son fiel se creve sur son cuer,  
Puis sue, Dieu scet quelle sueur!  
Et n'est qui de ses maux l'alege:  
Car enfant n'a, frere ne seur,  
Qui lors voulsist estre son plege.

XLI

La mort le fait fremir, pallir,  
Le nez courber, les vaines tendre,  
Le col enfler, la chair mollir,  
Joinctes et nerfs croistre et estendre.  
Corps femenin, qui tant est tendre,  
Poly, souef, si precieux,  
Te faudra il ces maux attendre?  
Oy, ou tout vif aller es cieulx.



## **Annexe 2 – images et œuvres d’art plastique**



Auguste RODIN : *Celle qui fut la belle heaulmière*, Paris : Musée Rodin, sculpté en 1887 comme une partie de La Porte de l'Enfer.





"Ars moriendi.", Bibliothèque municipale, Marseille, 1415 et 1450.